

---

# **CERISIS - UCL**

Centre de recherche interdisciplinaire

pour la solidarité

et l'innovation sociale

---

## **Synthèse des activités**

**1995 – 1999**

---

Le CERISIS-UCL travaille dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut avec le soutien du Fonds social européen, de la Région wallonne, de la Communauté Wallonie-Bruxelles et des Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles.

---



# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
1. <i>L'esprit et les objectifs du CERISIS-UCL en Hainaut.....</i>	3
2. <i>Principes directeurs du travail du CERISIS-UCL.....</i>	4
<b>Premier domaine de travail.....</b>	<b>7</b>
Inégalités scolaires, Régulation de l'enseignement, Transformation du métier d'enseignant	
1. <i>Inégalités et régulation.....</i>	9
2. <i>Le métier d'enseignant.....</i>	15
3. <i>Enseignement technique et professionnel.....</i>	17
4. <i>Financement de la Communauté française.....</i>	20
5. <i>Partenariat.....</i>	20
6. <i>Publications, communications.....</i>	22
7. <i>Sources de financement.....</i>	24
<b>Deuxième domaine de travail.....</b>	<b>27</b>
Insertion sociale et professionnelle, Evaluation des processus, Analyse des trajectoires	
1. <i>Analyse de l'identité sociale.....</i>	30
2. <i>Analyse du sentiment d'efficacité personnelle.....</i>	32
3. <i>Analyse des parcours d'insertion et du processus d'affiliation.....</i>	34
4. <i>Recherche évaluative de projets de réinsertion sociale et professionnelle à Dampremy.....</i>	36
5. <i>Le partenariat dans des réseaux.....</i>	38
6. <i>Publications, communications.....</i>	39
7. <i>Sources de financement.....</i>	41
<b>Troisième domaine de travail.....</b>	<b>43</b>
Développement de l'économie sociale et des services de proximité, Evaluation multidimensionnelle des entreprises de formation par le travail et des politiques actives d'emploi	
1. <i>Analyse socio-économique des organisations actives dans le champ des services de proximité.....</i>	45
2. <i>Analyse coûts – bénéfiques des Entreprises de Formation par le Travail et d'autres politiques actives d'emploi.....</i>	48
3. <i>L'insertion dans des réseaux.....</i>	53
4. <i>Publications, communications.....</i>	54
5. <i>Sources de financement.....</i>	59
<b>Présentation de l'équipe CERISIS.....</b>	<b>61</b>
<b>Publications.....</b>	<b>63</b>
<b>Renseignements pratiques.....</b>	<b>65</b>



# INTRODUCTION

## Le CERISIS-UCL Objectifs et orientations

### 1. L'esprit et les objectifs du CERISIS-UCL en Hainaut

L'Université Catholique de Louvain a fait le choix de réaliser, pour le long terme, en Hainaut, à côté d'autres initiatives, un centre de recherche interdisciplinaire en sciences humaines. Ce choix concerne une région en mutation qui doit structurer des initiatives nouvelles, pour réussir sa transformation non seulement économique mais aussi sociale et culturelle. S'appuyant sur l'Objectif 1 Hainaut, la Région wallonne, la Communauté Wallonie-Bruxelles et sur l'UCL elle-même, cet engagement de l'UCL au travers du CERISIS a besoin de ténacité dans la durée, d'une part, afin de connaître les besoins, les moyens et les potentialités des acteurs économiques, sociaux et culturels et, d'autre part, afin de contribuer à réaliser avec d'autres, une action scientifiquement et socialement pertinente.

Le travail de recherche-développement en sciences humaines mené en partenariat par le CERISIS-UCL avec divers acteurs et opérateurs de la formation, de l'enseignement, de l'économie notamment sociale constitue un ensemble d'actions transversales<sup>1</sup>. Ces recherches sont centrées sur les questions de mobilisation, de valorisation et d'accroissement de la qualité (notamment par l'action contre les inégalités) des ressources humaines. Elles visent notamment à développer le savoir scientifique concernant ces domaines, à renforcer la cohésion sociale, à construire avec les acteurs un savoir plus expert visant à relever les niveaux de formation et de qualification ainsi qu'à développer les potentialités du développement endogène<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Agréé depuis 1995 par le comité de suivi de l'Objectif 1 Hainaut (mesure 3.3.1., dans un premier temps et 1.4.6., dans un deuxième temps), le CERISIS-UCL est inséré par un travail de recherches en partenariat dans les axes centraux de l'Objectif 1. Pour rappel, la mesure 3.3.1. avait comme contenu : " donner sa chance à chacun; adapter la formation continue; structure pour adapter la formation aux besoins ". La mesure 1.4.6., quant à elle, visait les objectifs suivants : " relance de l'activité économique; transformer la croissance en emploi; amélioration du savoir-faire par le transfert de connaissances "(qu'il s'agisse de connaissances en technologie ou en sciences humaines).

<sup>2</sup> Le programme proposé par le Cerisis-UCL concerne l'axe 3 de la version actuelle de la programmation de la période de phasing out de l'Objectif 1 (mobiliser les ressources humaines). Dans le même temps, ces recherches-développement s'articulent également au Contrat d'Avenir pour la Wallonie, actuellement soumis à la discussion participative.

Vu l'expérience acquise par le Cerisis et l'évaluation positive de son travail avec les acteurs et opérateurs, le CERISIS-UCL a présenté à la Région Wallonne, au Fonds social Européen et aux autorités de l'UCL, un programme en vue de poursuivre et d'amplifier de façon cumulative le travail entrepris.

Ayant commencé son travail en septembre 1995, il nous semble utile fin 1999, de fournir indépendamment des rapports annuels d'activités, un bilan synthétique de nos activités sur l'ensemble de la période. Cette synthèse tente de montrer la logique des recherches-développement menées en partenariat à la fois du point de vue de leur pertinence sociale et scientifique, sur le plan du partenariat et de l'interaction entre les apports de l'analyse scientifique et les processus de l'action sociale.

## **2. Principes directeurs du travail du CERISIS-UCL**

### **2.1. Articuler le savoir scientifique et le savoir d'action grâce à un processus de recherche-développement**

Par son travail de recherche en partenariat, le CERISIS-UCL poursuit l'élaboration cumulative de connaissances renforçant à la fois le savoir scientifique (disciplinaire et interdisciplinaire) et le savoir d'action des acteurs sociaux. Vu le cadre de l'Objectif 1 Hainaut, ces deux types de savoir concernent la construction de la cohésion sociale, la lutte contre l'exclusion et pour l'insertion sociale et professionnelle ainsi que la dynamique du développement local. Pour développer ces deux types de savoir, il s'agit d'abord de comprendre et d'essayer de maîtriser (a) les processus producteurs des inégalités, (b) les processus capables de promouvoir l'égalité effective et durable des chances pour les groupes marqués par les inégalités (jeunes peu qualifiés, chômeurs de longue durée, jeunes relégués scolairement, femmes discriminées culturellement et socialement, personnes et groupes précarisés par la vitesse, l'ampleur et le contenu des mutations) et (c) les conditions de renforcement des potentialités du développement « territorial ». Il s'agit, ensuite, de renforcer l'action des acteurs de terrain en progressant, en liaison avec eux, dans la connaissance scientifique, d'une part, des relations qu'entretiennent les divers acteurs et, d'autre part, des changements qu'il faut stimuler dans les conditions socio-économiques pour affronter les mutations en cours. L'objectif de cette démarche est de favoriser la connaissance permettant une progression effective de l'égalité et des diverses dimensions du développement humain et de la qualité de l'existence.

Pour progresser vers ces objectifs, le CERISIS-UCL se base sur *un processus de recherche-développement en sciences humaines*. Tout comme l'importance de la recherche-développement est aujourd'hui reconnue dans le domaine technologique et industriel, le développement durable de la société notamment par la cohésion sociale, économique et la qualification culturelle de la population doit aussi se concevoir dans un effort comparable en sciences humaines, effort visant à construire un développement humain "juste, efficace". C'est cet objectif qui s'est réalisé graduellement pendant la période 1995-1999 du travail du CERISIS-UCL et qui sera poursuivi.

Ce processus de recherche-développement (en sciences humaines) a été mis en œuvre dans les secteurs de l'action éducative (enseignement et formation), de l'insertion sociale, professionnelle et culturelle, de la création d'emplois et du développement local (services de proximité et entreprises sociales).

## 2.2. Spécificité de la démarche sur le plan intellectuel et méthodologique

La recherche-développement en sciences humaines consiste en un processus d'élaboration et de transfert de connaissances selon des modalités spécifiques de réciprocité et de partenariat entre les savoirs d'action (des acteurs concernés) et les savoirs scientifiques (de l'équipe des chercheurs). Ce processus interactif est nécessaire pour transformer qualitativement les attitudes culturelles, les compétences et le type de relations sociales et citoyennes conduisant à affronter activement les mutations, à structurer et à réaliser les projets de requalification et de développement. Il vise également à assurer, aux acteurs de terrain, l'appropriation dans leurs pratiques des acquis provenant de l'effort collectif d'analyse accompli par les chercheurs et les acteurs concernés. Il produit également l'incorporation dans le savoir scientifique d'éléments mis en valeur par le savoir d'action des acteurs concernés, savoir d'action qui questionne divers aspects du savoir scientifique. En effet, comme le note J.-B. Grize, dans des domaines tels que la lutte contre l'exclusion et les inégalités, les actions de formation et d'insertion pour la requalification et le développement des ressources humaines, l'action sur les inégalités scolaires, les relations entre l'enseignement qualifiant et le secteur de production, le développement et les effets des services de proximité et de solidarité, " les savoirs d'action dépendent des savoirs théoriques et réciproquement... on est donc en présence d'une complémentarité au sens fort du terme: aucun des deux types ne peut se concevoir en lui-même, chacun renvoie à l'autre " <sup>3</sup>.

La mise en œuvre de ce processus demande l'approfondissement des démarches suivantes :

- le décloisonnement des sciences humaines afin d'appréhender la globalité et les relations entre les divers éléments concernés. Cela nécessite, d'une part, la construction d'un travail interdisciplinaire effectif qui s'inscrit dans des réseaux de partenariat scientifique avec divers départements de l'UCL et d'autres universités et, d'autre part, l'élaboration de problématiques scientifiques partiellement nouvelles intégrant mieux les enjeux de la crise du lien social, de l'emprise des inégalités et de la recomposition de la solidarité
- le développement de partenariats se construisant dans la double relation de confiance critique et de critique confiante entre les divers partenaires (opérateurs, responsables socio-politiques des actions, chercheurs); cela exige que ce travail se réalise dans la durée, la compréhension réciproque des rôles spécifiques et de nécessaires remises en question;
- la mise en œuvre d'un processus interactif (entre scientifiques et acteurs) de définition des questions centrales des recherches, de réflexion sur les hypothèses

---

<sup>3</sup> Grize J.-B., 1996, " Savoirs théoriques et savoirs d'action: point de vue logico-discursif ", in Barbier J.-M. (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF, pp.119-129.

à tester et de rassemblement des données ainsi que l'établissement de réseaux stimulant des interactions continues entre chercheurs d'une part et chercheurs et " experts de terrain " d'autre part.;

- la tenue de séminaires, groupes de travail, etc., qui viseront, en association étroite avec les acteurs concernés, à soumettre à réflexion et à critique les analyses et la mise au point des propositions qui en proviennent;
- le travail effectif de divers comités d'accompagnement et une déontologie de leur fonctionnement;
- la communication active, aux diverses étapes, des résultats des recherches;

Cette démarche permet ainsi un progrès réciproque et enrichissant à la fois de la connaissance scientifique et des savoirs d'action et ce, au bénéfice d'un développement économique, social et éducatif et culturel basé sur des critères de justice et d'équité.

\*\*\*

Le bilan d'activités présenté dans ce document reprend l'ensemble des travaux menés par le CERISIS-UCL que ceux-ci se réalisent dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut (dans 90% des cas) ou dans un autre cadre (pour 10% des cas). C'est cependant dans toutes les situations, la même philosophie qui nous inspire. Nous présentons les trois domaines de travail dans lesquels le CERISIS-UCL s'investit. Pour chacun d'entre eux, nous présentons diverses recherches (regroupées par sous-ensemble) menées en partenariat et nous insistons, d'une part, sur les apports et la pertinence scientifiques ainsi que, d'autre part, sur la pertinence et les apports sociaux de ces travaux. De plus, nous présentons les divers partenariats en distinguant ceux avec des acteurs de terrain et/ou institutionnels et ceux (souvent concomitants) avec des équipes scientifiques et ce, afin de souligner la volonté de construire des réseaux durables. Enfin, nous rendons compte de nos diverses publications et communications réalisées dans la communauté scientifique ou pour la société civile.

# PREMIER DOMAINE DE TRAVAIL

Inégalités scolaires  
Régulation de l'enseignement  
Transformations du métier d'enseignant

## Sommaire

1. Inégalités et régulation.....	9
1.1. Les recherches .....	10
1.2. Les apports scientifiques .....	14
1.3. Les apports sociaux .....	14
2. Le métier d'enseignant .....	15
2.1. Les recherches .....	15
2.2. Les apports scientifiques .....	16
2.3. Les apports sociaux .....	17
3. Enseignement technique et professionnel.....	17
3.1. Les recherches .....	18
3.2. Les apports scientifiques .....	19
3.3. Les apports sociaux .....	19
4. Financement de la Communauté française .....	20
5. Partenariat .....	20
5.1. Partenariats de terrain et institutionnels.....	20
5.2. Partenariats scientifiques .....	21
6. Publications, Communications.....	22
7. Sources de financement .....	24

Le travail de l'équipe enseignement du Cerisis se caractérise par un champ privilégié (l'enseignement secondaire), l'ancrage d'une majorité des recherches dans des espaces locaux et une attention aux phénomènes d'inégalités. Elle se soucie d'éclairer, dans un contexte de profond changement, les débats sociaux auxquels participent des acteurs locaux.

Les recherches ont pour ambition première de proposer aux acteurs de nouvelles grilles de lectures des situations qu'ils jugent préoccupantes ou en changement. Ce faisant, l'équipe de recherche ne se donne pas seulement comme mission de contribuer à l'accumulation des connaissances scientifiques ou d'éclairer les choix des décideurs. Elle vise à être pertinente pour les acteurs locaux. Dans cette perspective, l'équipe de recherche tente d'initier de nouvelles formes de coopération entre ces acteurs et les chercheurs. Une démarche d'analyse réflexive sur les rapports qu'entretiennent les chercheurs avec les acteurs est d'ailleurs menée au sein de l'équipe avec l'aide du centre de recherche namurois « Interfaces ».

La démarche réflexive porte aussi sur le caractère interdisciplinaire de la démarche de recherche, puisque l'équipe tente de marier deux disciplines (sociologie et psychopédagogie) et deux méthodes (quantitatives et qualitatives).

Durant les quatre premières années de son existence, l'équipe enseignement a évolué. Outre le fait qu'elle a progressivement précisé la nature de ses relations aux acteurs et de ses démarches interdisciplinaires, elle s'est implantée en Hainaut, a gagné la confiance des acteurs de cette province et, sur base des recherches menées sur ce terrain, a acquis une réputation qui lui a permis de se voir confier des recherches portant sur l'ensemble de la Communauté française et d'établir des relations de travail avec d'autres équipes de recherche, belges ou étrangères. En quatre ans, le nombre d'équivalent temps plein est passé de 2,5 à 4.

Aux premières recherches de nature plus globalisante, destinées à bien cerner le contexte et à dégager des problématiques, succèdent maintenant des recherches plus pointues portant précisément sur certaines de ces problématiques.

Les recherches de l'équipe enseignement se structurent autour de trois thématiques :

1. inégalités et régulation ;
2. métier d'enseignant ;
3. enseignement technique et professionnel

## **1. Inégalités et régulation**

Toute politique de développement recherchant des effets durables de moyen et long terme doit d'abord se soucier que les fondations de ce développement soient constituées par une population qualifiée. C'est pourquoi l'action pour la qualité de l'enseignement obligatoire et la lutte contre les inégalités de qualification est essentielle pour augmenter les capacités des ressources humaines. Cependant, les inégalités scolaires demeurent une réalité, même si la manière dont elles sont produites et le moment où elles se révèlent se recomposent en fonction des

évolutions socio-économiques et culturelles et des réformes politiques. Dans ce contexte, l'objectif du Cerisis est de décrire finement ces inégalités, de créer des indicateurs qui les mesurent, d'analyser leurs processus de production et de réfléchir, avec les acteurs concernés, à des dispositifs permettant de les réduire.

A ce propos, le Cerisis centre son attention les modes de régulation des trajectoires scolaires au niveau local. Notre hypothèse de départ est en effet que la production des inégalités ne dépend pas seulement des dispositifs pédagogiques et de la structuration des curricula, mais aussi de la manière dont se structure l'espace local. C'est là en effet que se jouent les processus de hiérarchisation de l'offre scolaire, de choix d'école et de concurrence entre écoles. Ces mécanismes trop peu étudiés et trop peu pris en compte dans la définition de politiques, sont au centre des recherches du Cerisis. C'est dans ce cadre qu'a été développé le concept de bassin scolaire et qu'une part importante des recherches menées par l'équipe enseignement se concentrent sur un terrain local : le bassin scolaire de Charleroi.

## **1.1. Les recherches**

Les recherches menées par le Cerisis sur cette thématique sont étroitement articulées entre elles. On peut les regrouper en trois axes :

- **observer et décrire les inégalités,**
- **analyser et comprendre les processus,**
- **proposer des modes de régulation des mécanismes locaux de production d'inégalités scolaires.**

### ***1.1.1. Observer et décrire***

Le travail d'observation et de description est mené simultanément à deux niveaux : celui du bassin scolaire de Charleroi et celui de la Communauté française.

#### *Base de données sur l'enseignement secondaire dans le bassin scolaire de Charleroi*

En l'absence de bases de données permettant de suivre les trajectoires scolaires des élèves en Communauté française, le Cerisis a décidé de constituer, avec l'aide de tous les réseaux d'enseignement du bassin scolaire de Charleroi, une base de données exhaustive pour cette région, reprenant les quelque 30.000 élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire au sens large (en ce compris l'enseignement spécial, les CEFA et l'apprentissage). Chaque année, depuis l'année scolaire 94-95, les informations concernant les caractéristiques des élèves (date de naissance, sexe, lieu de résidence et nationalité) et leur situation scolaire précise (y compris la grille horaire) sont collectées auprès des écoles et standardisées. Les bases de données de chaque année scolaire sont ensuite unifiées grâce à un identificateur commun. Il est ainsi désormais possible de suivre les trajectoires sur quatre ans.

Une première publication, basée sur les deux premières années, a été diffusée en juin 1997, traitant notamment des retards et orientations scolaires, des trajectoires scolaires, des flux d'élèves entre écoles ainsi que de la diversité et de la hiérarchie des écoles. Une seconde publication, prévue fin 99, porte sur les offres et les choix

d'options et de cours. Cette étude tente notamment de montrer en quoi les écoles se distinguent et se hiérarchisent en matière d'offre et comment se différencient les publics fréquentant les diverses filières et options.

### *b. Indicateurs de l'enseignement en Communauté française*

Parallèlement à ce travail de collecte et de traitement de données au niveau local, ont été effectuées des analyses de données au niveau de l'ensemble de la Communauté française en privilégiant d'une part les analyses chronologiques et d'autre part les comparaisons géographiques.

Une collaboration avec le Service des statistiques du Ministère de la Communauté française a été développée. Dans un premier temps, elle a consisté en une collaboration extérieure en vue de la publication périodique du « Tableau de bord de l'enseignement ». Dans un second temps, une convention de recherche a été signée avec la Communauté française (en partenariat avec une équipe de recherche de l'ULB) dans le but notamment de développer une nouvelle base de données (« carte-élève ») présentant les informations par élève plutôt que de manière agrégée par établissement.

Les indicateurs élaborés ont essentiellement porté sur le retard scolaire, le redoublement et les orientations scolaires (selon les filières et les types d'enseignement).

Une étude plus approfondie a été effectuée sur le thème de l'échec scolaire. Elle contient notamment des comparaisons inédites avec la situation flamande. Préparée dans la perspective d'un symposium européen sur l'échec scolaire, cette étude a permis également d'établir des comparaisons avec d'autres pays.

### **1.1.2. Analyser et comprendre**

Les indicateurs permettent de révéler les situations problématiques et de montrer leur évolution, mais ne laissent qu'entrevoir des hypothèses d'interprétation. Des recherches complémentaires sont donc effectuées pour cerner certains des mécanismes producteurs d'inégalités. Les mécanismes dont nous avons privilégié l'analyse sont ceux qui se développent au niveau local, dans l'espace que nous dénommons bassin scolaire.

Dans ce cadre, deux recherches articulées sont développées, l'une s'intéressant aux pratiques des familles (cfr. A) et l'autre aux pratiques des établissements (cfr. B). En effet, familles et écoles sont les deux principaux groupes d'acteurs qui jouent un rôle dans la production de la structuration locale des différenciations d'établissements et de classes scolaires et dans la production des sélections et des orientations d'élèves. Ces recherches, toutes deux centrées sur le bassin scolaire de Charleroi et combinant approches statistiques (exploitation de la base de données élaborée par le CERISIS) et qualitatives (entretiens individuels), servent de base à un travail de comparaison avec la situation française (cfr. C).

#### *a. Les pratiques des familles en matière de choix d'école et d'orientation scolaire*

La problématique de l'orientation des élèves est au cœur des préoccupations de nombreux acteurs de terrain. Sur le « marché » scolaire, les familles participent aux

processus d'orientation des élèves, et ce de manière différenciée puisqu'elles disposent de ressources inégales et mettent en œuvre des stratégies diverses, dont l'efficacité est variable. L'objectif de cette recherche est de comprendre la diversité des attitudes familiales face à l'école ainsi que les significations cachées que prennent certaines des attitudes qui se manifestent régulièrement. Ces attitudes sont ensuite replacées dans un système analytique plus large qui vise à comprendre, d'une part, en quoi les attitudes des familles participent à la production et à la reproduction de différenciations (hiérarchisées) au niveau de l'offre scolaire (inégalités entre écoles, entre filières, entre classes), et d'autre part, quels sont les éléments du système scolaire qui rendent possible ou limitent l'action des familles dans cette matière (autrement dit, les normes qui définissent la scolarité, l'échec, l'interdisciplinarité, etc. ne sont pas considérées comme « données » et sont interrogées surtout en tant que productrices de différenciation et d'inégalités). Nous serons entr'autres attentifs aux stratégies de choix « positifs » qui marquent une variation inattendue à l'intérieur de situations et conditions sociales équivalentes.

### *b. La différenciation des unités d'enseignement*

Les pratiques développées par les établissements scolaires et débouchant sur de la différenciation sont analysées de manière privilégiée au niveau du premier degré de l'enseignement secondaire où, depuis quelques années, on assiste à une uniformisation relative de l'enseignement dispensé. Le public évite en effet de plus en plus une insertion précoce dans la filière professionnelle et s'inscrit de préférence dans les écoles centrées sur l'enseignement général. Quant au pouvoir politique, il a pris des mesures visant à assurer une plus grande convergence des écoles, en précisant les socles de compétences, en resserrant les grilles horaires et en incitant à l'uniformisation des évaluations.

Dans ce contexte, les différences entre établissements et, au sein d'entre eux, entre classes se recomposent plutôt qu'elles ne s'effacent. L'objectif de la recherche est de décrire les nouveaux axes de différenciation (en termes de publics, d'objectifs, de méthodes,...), de comprendre les processus de recomposition et d'analyser les arguments mis en avant par les différents acteurs pour réaliser et justifier leurs initiatives.

### *c. Production et régulation d'une offre différenciée dans les espaces de concurrence locaux*

Les recherches précitées sont enrichies et mises en perspectives dans le cadre d'une collaboration avec le Centre de Sociologie du Changement, établi à Paris. A travers cette collaboration, deux objectifs prioritaires sont poursuivis. Le premier est de mieux comprendre comment, pour des niveaux d'études organisés officiellement sous forme de tronc commun (collèges en France, 1<sup>er</sup> degré en Belgique), les établissements scolaires en arrivent à introduire de la différenciation entre eux et en leur sein, et comment, par ces mécanismes, les phénomènes d'inégalité et d'exclusion scolaires se recomposent. Le second est d'analyser l'efficacité des modes de régulation existant par rapport à ces processus. Pour comprendre ces mécanismes, les deux équipes ont opté pour une analyse des espaces locaux de concurrence. Dans le cadre d'échanges, elles confrontent leurs analyses.

### **1.1.3. Proposer**

La mise en évidence de processus de production et de reproduction des inégalités à l'échelle locale a débouché sur la création du concept de bassin scolaire, potentiellement pertinent à la fois au niveau analytique et au niveau de l'action. Un travail a été effectué pour systématiser la définition de ce concept, pour tenter de l'appliquer à la réalité de la Communauté française et pour envisager quels types de régulation pourraient être développés à ce niveau dans le but de générer des effets positifs en matière de lutte contre les inégalités scolaires et contre la ségrégation scolaire.

Ce dernier phénomène de ségrégation est une réalité et génère le phénomène des écoles ghettos, à l'égard desquelles se développent dans plusieurs pays des politiques de discrimination positive. En raison de notre maîtrise de la base de données « carte-élève » et de nos connaissances en matière de déplacements scolaires, nous avons été sollicités, avec une équipe de l'ULB et une équipe de l'Ulg, pour définir plus précisément les critères de sélection des écoles pouvant être aidées dans le cadre d'un nouveau décret sur la discrimination positive.

#### *a. Définition des contours des bassins scolaires*

L'objectif de cette recherche est de découper le territoire de la Communauté française en unités géographiques correspondant aux espaces dans lesquels s'organise naturellement la scolarisation des élèves et s'opèrent la majorité des choix familiaux en matière d'école et d'orientation. Au sein de chacune de ces unités géographiques, que nous dénommons bassin scolaire, les écoles sont en concurrence et établissent aussi des coopérations. Ces interactions débouchent notamment sur des changements d'offre des établissements et sur des changements d'écoles pour les élèves.

Pour définir les contours de ces bassins, tant dans les zones rurales qu'urbaines, nous avons opérationnalisé le concept de pôle scolaire et avons appliqué les critères ainsi définis aux données rapprochant le lieu de résidence et le lieu de scolarisation. L'objectif est de proposer, sur base de l'analyse de ces flux, un découpage territorial raisonné, plus pertinent que les zonages administratifs répondant à d'autres logiques. La mise en évidence de ces régions scolaires permettra par la suite d'en ériger des représentations statistiques plus judicieuses et de guider plus efficacement les décideurs.

#### *b. Critères de choix des écoles bénéficiant de mesures de discriminations positives*

A travers les bassins scolaires, l'objectif est de mettre en place des modes de régulation susceptibles d'enrayer les mécanismes locaux producteurs d'inégalité et de ségrégation. Mais dans l'attente d'une concrétisation de tels mécanismes, des politiques d'urgence se sont mises en place pour soutenir les écoles accueillant les publics exclus des écoles « dominantes ». La Communauté française a publié en 1998 un nouveau décret précisant les modalités de répartition des moyens attribués dans le cadre de la politique de discriminations positives. Ce décret stipule que les écoles retenues seront celles qui accueillent une proportion importante d'élèves résidant dans des quartiers défavorisés. Dans ce cadre, nous avons participé à une étude commandée à trois universités francophones en vue de déterminer les

indicateurs permettant de mesurer les niveaux socio-économiques des quartiers et de déterminer les indicateurs pour classer sur cette base les écoles fondamentales et secondaires. Cette étude est notamment basée sur l'utilisation de la base de données « carte-élève », reprenant les informations concernant chacun des quelque 830.000 élèves de la Communauté française.

## **1.2. Les apports scientifiques**

La structuration d'informations dans des bases de données prenant l'élève comme unité d'information et permettant ainsi le suivi de trajectoires scolaires constitue un apport scientifique non négligeable. Ce travail, nous l'avons effectué au niveau de Charleroi et nous y avons collaboré au niveau communautaire. Nous avons ainsi contribué à ce que la Belgique francophone dispose enfin de données lui permettant de combler une partie de son retard en matière d'analyse de trajectoires et d'inégalités.

Outre la mise à disposition de bases de données, nous avons aussi innové en matière de présentation graphique synthétique et pédagogique de données scolaires.

Au-delà de ces acquis, nos deux apports principaux ont consisté d'une part en un travail de conceptualisation de notions diverses (particulièrement des concepts de bassin scolaire, de stratégie familiale, de hiérarchie, de différenciation et de régulation) et d'autre part en un renouvellement des analyses des processus locaux générateurs de hiérarchisation et de sélection scolaire.

## **1.3. Les apports sociaux**

Le premier apport social de nos démarches découle de la prise en compte, dans un même champ de recherche, des différents réseaux d'enseignement et des différents types d'enseignement s'adressant aux jeunes en obligation scolaire au-delà de l'enseignement fondamental. Cette option a débouché, par le biais des comités d'accompagnement et des séminaires, sur des rencontres entre personnes et responsables de réseaux différents. Nous avons ainsi contribué modestement à un travail de coopération entre les acteurs de divers réseaux en vue d'établir un diagnostic à propos d'une situation les concernant tous.

Au-delà de cet apport concret et symbolique, nos recherches, ou du moins certains éléments d'entre elles, ont été réappropriés par des personnes ou des organismes travaillant à l'échelon du Hainaut ou à l'échelon de la Communauté française.

A l'échelon du Hainaut, outre l'utilisation des analyses pour définir les actions menées au sein des établissements, nous avons répondu à des demandes d'intervention dans des groupes de directeurs réfléchissant à la coordination des actions d'écoles implantées dans une même région.

A l'échelon communautaire, le concept de bassin scolaire est désormais repris de manière courante dans les écrits et exposés. Deux partis politiques ont mentionné dans leur programme électoral la nécessité d'une régulation à ce niveau. Dans cette ligne, nous poursuivons désormais deux objectifs : d'une part, développer des

indicateurs au niveau des bassins scolaires permettant de comparer les bassins entre eux et de rendre manifeste aux yeux des acteurs locaux les effets de leurs actions individuelles qui sont, selon nous, trop peu concertées ; d'autre part, préciser les conditions d'une régulation pertinente au niveau des bassins scolaires.

Au niveau de la Communauté française, la recherche concernant les discriminations positives a servi de base à la détermination des écoles pouvant accéder aux aides en matière de discrimination positive.

## **2. Le métier d'enseignant**

En raison des évolutions sociales et des réformes politiques, le métier d'enseignant est en cours de transformation, non seulement dans le contenu des tâches, mais aussi en matière d'identité professionnelle ainsi que de mode de régulation et de contrôle du travail enseignant. C'est pourquoi nous avons développé des recherches visant d'une part à comprendre les évolutions et d'autre part à cerner la manière dont les instances régulatrices tentent d'orienter ou pourraient orienter le changement de la profession enseignante.

### **2.1. Les recherches**

Dans ce champ de recherche, deux études sont menées successivement. La première a une portée générale, tentant d'appréhender, à propos d'un public particulier – celui des enseignants du premier degré travaillant dans le réseau catholique – la position des intervenants et celle des enseignants eux-mêmes par rapport aux changements en cours. La recherche qui lui succède cerne une problématique plus précise : celle de l'auto-évaluation des enseignants sur base d'informations externes.

#### ***2.1.1. Les transformations du métier d'enseignant***

La première étape de la recherche s'est intéressée aux intervenants (formateurs, directeurs, inspecteurs, accompagnateurs pédagogiques), analysant leurs représentations de l'enseignant idéal, leurs conceptions du changement et leurs pratiques d'intervention. Cette analyse a été effectuée sur base d'entretiens individuels et de groupes d'analyse.

La seconde étape s'est intéressée aux enseignants eux-mêmes. Un volet quantitatif (questionnaire écrit d'une heure trente, 1.186 questionnaires récoltés, soit un taux de réponse de 51 %) a été complété par un volet qualitatif (entretiens individuels avec 26 enseignants). Cette étape visait à décrire et à comprendre les opinions, représentations et pratiques des enseignants et des personnes qui interviennent auprès d'elles pour les former, les évaluer, les soutenir et les encadrer. Plus précisément, il s'agissait de comprendre comment l'enseignant construit son identité professionnelle et entre en relation avec son entourage professionnel. Il s'agissait de percevoir les changements opérés dans un contexte en mouvance et plus spécifiquement de comprendre comment les enseignants réagissent – en termes de développement professionnel ou d'action sur leur environnement – lorsqu'ils sont

confrontés à ces changements, à des situations préoccupantes ; quelles sont les ressources qu'ils mobilisent, les obstacles qu'ils rencontrent.

### **2.1.2. L'auto-évaluation des enseignants**

La gestion du changement des pratiques enseignantes tend à prendre de nouveaux contours. Les instances de régulation testent certaines pistes nouvelles, entre autres l'évaluation des écoles et des enseignants sur base de mesures des effets des enseignements.

La recherche initiée depuis peu ne se place pas dans le cadre d'une évaluation sanction, mais bien dans celui de l'auto-évaluation des enseignants par l'apport d'informations externes. L'objectif est de comprendre en quoi et comment des évaluations externes des acquis des élèves et de leurs caractéristiques psychosociales permettent, dans le chef de l'enseignant, une prise de recul réflexive sur ses pratiques et sur l'évolution de celles-ci. Il s'agit par ailleurs de réfléchir aux différentes modalités (individuelle, collective, avec ou sans accompagnement) que peut prendre le retour aux enseignants de ces informations externes et d'analyser quelles sont les facettes de la pratique qui sont davantage questionnées sur base de ces informations.

## **2.2. Les apports scientifiques**

Dans ce domaine de recherche, un premier apport est d'ordre conceptuel : nous avons entamé une réflexion sur des concepts tels que développement professionnel, professionnalisation et régulation.

Ce travail conceptuel et, plus généralement, l'ensemble du travail de recherche, a été enrichi par les regards pluridisciplinaires, les personnes impliquées dans ces études étant des psychopédagogues et des sociologues, les premiers apportant aux seconds la rigueur conceptuelle et méthodologique de la construction de schémas interprétatifs, et les seconds apportant aux premiers la prise en compte de l'influence du contexte social sur la délimitation des objets de recherche en pédagogie.

La remise en cause de certains postulats disciplinaires est favorisée non seulement par une telle interdisciplinarité mais aussi par le questionnement de modèles d'analyse par les acteurs eux-mêmes, dans le cadre des interactions que nous avons organisées.

L'apport scientifique principal, qui constitue d'ailleurs également un apport social, tient à la prise de distance par rapports aux schémas normatifs implicitement inclus dans certains modèles psychopédagogiques, qui sont en connivence avec les options défendues par les réformateurs de l'enseignement et ont dès lors tendance à définir le champ des débats sur base du clivage innovateurs/résistants, ce qui réduit l'intelligibilité des logiques d'action de chacun et la pertinence des actions développées par ces innovateurs. Cela rend aussi plus difficile la coopération à partir de points de vue différents.

## **2.3. Les apports sociaux**

Tout au long de la première recherche, un effort particulier a été fait pour assurer une ré appropriation optimale des analyses par les enseignants et intervenants, en impliquant les acteurs lors des phases de collecte des données, d'interprétation et de diffusion des résultats. C'est d'ailleurs ce souci d'association qui a été à l'origine d'un taux de réponse élevé au questionnaire diffusé auprès des enseignants.

Dans cette perspective, nous avons organisé une journée d'étude sur base du premier rapport intermédiaire, restitué à une majorité d'écoles participantes les résultats bruts du questionnaire, longuement débattu des interprétations de données brutes au sein du comité d'accompagnement et lors de deux demi-journées de travail destinées aux enseignants, et surtout nous avons élaboré, en lien avec les animateurs pédagogiques du Hainaut, une synthèse envoyée à chaque enseignant du premier degré et destinée à servir de support lors d'interventions pédagogiques à destination de ces enseignants.

Notre travail devrait donc favoriser une modification des perceptions réciproques des acteurs impliqués sur le terrain du Hainaut : perception que les intervenants portent sur les enseignants, et que ceux-ci portent sur leurs pairs. Ces modifications sont de nature à renforcer le travail en équipes et à permettre aux acteurs de progresser dans les débats qu'ils nouent à propos des options pédagogiques et éducatives.

### **3. Enseignement technique et professionnel**

L'enseignement technique et professionnel connaît depuis plusieurs années, en Belgique comme ailleurs, une crise liée notamment à l'évolution des qualifications professionnelles et à des évolutions culturelles. La redéfinition politique des finalités et modalités de ce type d'enseignement n'a commencé que récemment et le processus de restructuration est loin d'être abouti.

Dans ce contexte, les acteurs locaux ont développé des innovations de manière relativement anarchique, participant ainsi à la recomposition effective de cet enseignement. En partant de l'analyse des pratiques et discours des acteurs locaux, l'objectif est d'éclairer quelques-uns des enjeux qui se situent au centre des débats politiques d'aujourd'hui. Ces enjeux concernent notamment le poids respectif des acteurs scolaires et professionnels dans la scolarisation, la définition des compétences terminales (strictement professionnelles ou plus larges), la spécialisation et la hiérarchisation des formations, ou encore la place à réserver dans les programmes d'études aux différents types de savoirs et de compétences.

### **3.1. Les recherches**

La première recherche sur cette thématique a porté sur un champ relativement restreint (deux sections de formation « services aux personnes ») mais sur une problématique large (la socialisation des élèves). Cette première recherche débouche maintenant sur une recherche traitant d'une problématique plus restreinte mais portant sur une plus grande diversité de sections.

#### **3.1.1. La socialisation dans l'enseignement secondaire de qualification : le cas des sections « auxiliaire sociale et familiale » et « éducation de l'enfance »**

Le but de cette recherche, se déroulant dans le bassin scolaire de Charleroi, est de cerner les types de socialisation en vigueur au troisième degré dans les sections « sociales et familiales » de l'enseignement de qualification.

Après une étape préliminaire incluant le secteur industriel et l'apprentissage, nous avons étudié :

- les sphères d'insertion que visent les différents acteurs des formations (l'emploi au terme des études secondaires, les études complémentaires et la sphère domestique),
- les contenus de socialisation (qui renvoient aux normes et aux valeurs caractérisant les rôles et les statuts sociaux : par exemple, les valeurs « productivité » et « polyvalence » renvoyant au rôle d'exécutante d'une auxiliaire familiale et sanitaire)
- et les modalités de construction de cette socialisation (comment les acteurs agissent et se positionnent par rapport aux contenus de socialisation – par exemple par rapport à la valeur « polyvalence » - et comment ils l'appliquent dans leurs pratiques scolaires).

Le matériau analysé provenait essentiellement d'entretiens d'élèves, d'enseignants (de cours professionnels et de cours généraux) et de tuteurs en institution. Le matériau fourni par les entretiens était croisé avec des observations d'épreuves de qualification et des documents écrits (grilles d'évaluation, par exemple).

#### **3.1.2. L'articulation entre formation générale et formation professionnelle**

Une nouvelle recherche est actuellement en cours de définition. Pour l'instant, l'objectif de cette recherche est défini de la manière suivante : quelles sont, dans l'enseignement technique et professionnel, les différentes formes d'articulation réelles ou potentielles entre les cours dits généraux et les cours dits professionnels ? Cette question est en rapport avec plusieurs des enjeux cruciaux émergeant au cours du processus de redéfinition de ces formes d'enseignement : elle touche en effet aux questions de la définition des compétences terminales et aux rapports entre monde scolaire et monde professionnel.

### **3.2. Les apports scientifiques**

La recherche effectuée complète et remet en cause certaines analyses de l'enseignement qualifiant dans la mesure où elle aborde des sections relativement peu étudiées qui s'écartent sur de nombreux points des sections industrielles, qui servent encore souvent de référence tant au niveau analytique que politique alors qu'elles ne polarisent plus qu'une minorité des élèves.

Cette investigation dans un champ peu défriché conduit à questionner certaines conceptualisations dominantes. C'est ainsi qu'est interrogée l'articulation entre les concepts de socialisation et de qualification.

En outre, les recherches débouchent sur une réflexion à propos des modes de régulation des processus de hiérarchisation des types d'enseignement, interrogeant le concept largement répandu de revalorisation des enseignements technique et professionnel.

### **3.3. Les apports sociaux**

Comme pour les autres recherches, l'apport du Cerisis consiste essentiellement en une aide à la réflexion que les acteurs locaux développent à propos des situations qu'ils vivent. Cette aide passe par une prise en compte des discours de ces acteurs, une analyse fouillée des catégories analytiques sous-jacentes à ces discours, et d'éventuels remises en cause ou affinements de ces catégorisations, de manière à renouveler les termes des débats. Les interactions sociales conduisent en effet souvent à des faux consensus autour de concepts-slogans (par exemple, la revalorisation de l'enseignement professionnel), à l'amalgame de réalités diverses (par exemple, sous le terme de polyvalence) ou encore à la mise en avant de clivages qui, en fait, se révèlent caricaturaux ou masquent d'autres oppositions plus significatives (par exemple, l'opposition entre formation générale et formation professionnelle tend à masquer des passerelles entre ces deux formations).

Ces analyses sont également pertinentes pour les acteurs travaillant au niveau de l'ensemble de la Communauté française. Dans la mesure où certains leviers de changement échappent aux acteurs locaux et où la restructuration de l'enseignement qualifiant fait actuellement l'objet de débats et de décisions, ces acteurs font aussi partie des destinataires de nos recherches.

Par ailleurs, la recherche permet de mettre en évidence certaines innovations mises en œuvre dans le cadre des sections et écoles étudiées, démentant l'image d'inertie parfois accolée au systèmes scolaires.

Comme les recherches portant sur le thème des inégalités, celle-ci participe aussi au développement des contacts entre les différents réseaux de l'enseignement.

## **4. Financement de la Communauté française**

L'équipe enseignement du Cerisis a en outre mené une étude sur *la répartition des moyens financiers entre Communauté française et Communauté flamande*.

Les Communautés, responsables en matière d'enseignement, ne disposent pas de pouvoir fiscal. Elles sont dès lors alimentées par des dotations du pouvoir fédéral. L'affectation d'une part des recettes de la TVA constitue l'une des ressources principales des Communautés flamande et française. Or, la clé de répartition doit être renégociée pour l'année 1999. Dans cette perspective, il nous a été demandé d'analyser l'impact des divers critères qu'il serait possible de retenir pour calculer la population scolaire.

## **5. Partenariat**

### **5.1. Partenariat de terrain et institutionnels**

Nos partenariats se structurent à trois niveaux : Charleroi, le Hainaut et la Communauté française.

#### **5.1.1. A Charleroi**

Un comité d'accompagnement composé de huit représentants des différents types d'enseignement secondaire et des différents réseaux d'enseignement a été constitué en 1996. Depuis sa constitution, 12 réunions ont été tenues. Ce comité a une fonction de garant déontologique (incluant un droit de veto sur l'utilisation de la base de données par d'autres utilisateurs) et a une compétence d'avis en ce qui concerne les choix d'orientation de recherche, de contenu et de diffusion des rapports.

Deux séminaires avec des directeurs et des enseignants ont été organisés à propos du premier degré ( 18 février et 10 juin 1998).

En outre, le Cerisis a effectué, en réponse à des demandes, divers exposés des résultats de la recherche « trajectoires scolaires dans le bassin scolaire de Charleroi » à divers groupes de la région de Charleroi.

#### **5.1.2. Dans le Hainaut**

Un comité d'accompagnement a été constitué pour la recherche « métier d'enseignant ». Il compte 12 personnes, représentant les diverses catégories de personnes dirigeant ou accompagnant le personnel enseignant dans le diocèse de Tournai : directeurs, inspecteurs, accompagnateurs pédagogiques, formateurs de formation initiale ou continuée. Ce comité, constitué en 1997, a été réuni à 7 reprises. Il a une compétence d'avis concernant l'orientation et les méthodes des recherches, le contenu des rapports et la diffusion des résultats.

Une après-midi d'étude a été organisée avec les intervenants en janvier 1997, deux demi-journées de travail avec des enseignants et des directeurs à propos des résultats partiels de l'enquête ont eu lieu en décembre 1998 et 3 journées de travail avec des membres du comité d'accompagnement ont permis la réalisation d'une brochure de synthèse de la recherche en vue d'en assurer la diffusion à l'ensemble des enseignants du premier degré de l'enseignement secondaire.

### **5.1.3. En Communauté française**

La convention de recherche portant sur la « carte-élève » associe étroitement notre centre de recherche au Service des Statistiques de la Communauté française. Une partie du temps de travail du chercheur est d'ailleurs presté dans les locaux du Ministère. Un comité de gestion de la recherche, associant les membres de ce service, se réunit à un rythme bimestriel.

## **5.2. Partenariats scientifiques**

### **5.2.1. A l'UCL**

Un partenariat effectif est en place avec le GIRSEF (Groupe Interfacultaire de Recherche sur les Systèmes d'Enseignement et de Formation) en ce qui concerne la recherche sur les stratégies familiales. Des contacts réguliers sont entretenus avec le département des Sciences de l'Education (EDUC).

### **5.2.2. En Communauté française**

Une recherche est menée en association avec le Centre de Sociologie Travail, Emploi, Formation de l'ULB.

Une recherche a été menée en association avec le Service de Pédagogie Expérimentale de l'ULG et l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'ULB.

Un séminaire portant sur les relations entre chercheurs et acteurs est développé au sein du Cerisis avec l'aide du centre Interfaces, centre de recherche en pédagogie et en philosophie sociale implanté à Namur.

### **5.2.3. A l'étranger**

Une recherche est menée en partenariat avec le Centre de Sociologie du Changement (Paris).

## 6. Publications, communications

### 6.1. Cahiers du Cerisis et rapports de recherche

Boveroux I., « Options groupées et grilles horaires : offre, choix et caractéristiques des publics », *Les Cahiers du Cerisis*, 1999/14 (à paraître)

Delvaux B. et al., « L'enseignement secondaire dans le bassin scolaire de Charleroi. Ecoles, élèves et trajectoires scolaires », *Les Cahiers du Cerisis*, 1997/4.

Delvaux B., Dourte F., Verhoeven M., Liénard G., « Transformation du métier d'enseignant : pratiques et représentations des intervenants », *Les Cahiers du Cerisis*, 1996/2.

Delvaux B. (avec Demeuse M., Monseur C., Collard A., Marissal P., Van Hamme G.), « La détermination des quartiers devant être pris en compte pour l'établissement de la liste des établissements et implantations à discrimination positive », Rapport de l'étude interuniversitaire commanditée par le Ministère de la Communauté française, 1999.

Deprez A., « Les projets d'insertion sociale et professionnelle des élèves des sections « auxiliaire familiale et sanitaire » et « éducation de l'enfance » », *Les Cahiers du Cerisis*, 1999/13 (à paraître).

Mangez E., Dourte F., Delvaux B., Liénard G., « Les enseignants et leur métier. Construction d'un questionnaire », *Les Cahiers du Cerisis*, 1998/9.

Mangez E., Delvaux B., Dumont V., Dourte F., « Les enseignants face à la transformation de leur métier », *Les Cahiers du Cerisis*, 99/12 (à paraître).

Paquay A., Veinstein M., « Financement de l'enseignement : étude des clés de répartition entre les Communautés », Rapport au Ministre du Budget de la Communauté française, 1999.

Paquay A., Delvaux B., « Les bassins scolaires en Communauté française de Belgique », Rapport de recherche au Ministère de la Communauté française, (à paraître en décembre 1999).

### 6.2. Articles scientifiques et participation à des ouvrages scientifiques

Delvaux B., « Jeunes n'étant pas à l'heure ; Retards dans l'enseignement ordinaire ; Proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement spécial & Taux de scolarisation », in *Tableau de bord de l'enseignement*, Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation, Bruxelles, n° 1, 1995.

Delvaux B., « Négocier la diversité : une utopie ? », in Denis Meuret (ed), *La justice du système éducatif*, De Boeck, 1999, pp. 155-171.

Delvaux B., « L'échec scolaire en Belgique », in *European Journal of Teacher Education*, vol 21, n° 2/3, 1998, pp. 161-198.

Delvaux B., « El fracaso escolar in Belgica », in Molina Garcia Santiago (coord), *El fracaso escolar en la Union Europea*, Egido editorial, 1999, pp. 47-82.

Delvaux B., « L'enseignement professionnel ; L'enseignement spécialisé ; Les jeunes dont la trajectoire s'écarte de la norme », trois articles in *Tableau de bord de l'enseignement*, Ministère de la Communauté française, Bruxelles, n°2, 1999, (à paraître).

Delvaux B., « Orientation et redoublement : recomposition de deux outils de gestion des trajectoires scolaires », in Bajoit, G (dir), *Jeunesse et société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, de Boeck Université, 1999, (à paraître).

Mangez E., Cattonar B. « Les enseignants face à la redéfinition normative de leur métier », in *Recherches Sociologiques*, 2000, (à paraître).

### **6.3. Autres articles**

Delvaux B., « Des fusions d'écoles déconnectées », in *Carte blanche*, Le Soir, 5/1/96.

Delvaux B., (avec Crahay M., De Villé Ph., Fourez G. et Van Haecht A.) « Enseignement : un projet pour accompagner la rigueur », in *Opinion*, La Libre Belgique, 11/3/96.

Delvaux B., « Enseignement : à la recherche d'un compromis », in *Le Ligueur*, mars 1996.

Delvaux B., « Le mirage du « tronc commun » », in *Politique*, n° 5, février-mars 1998, pp. 14-15.

Delvaux B., « Diversité et équité : un couple inconciliable ? », in *La Revue Nouvelle*, n°5-6, mai-juin 1998, pp. 105-118.

Delvaux B., Dourte F., Verhoeven M., « Intervenant, une profession « charnière » », in *Forum-pédagogies*, mai 1997, pp. 18-21.

Delvaux B., Mangez E., « Privilégier l'exigence ou la réussite du plus grand nombre ? », in *Le Ligueur*, mai 1999, pp. 16-17.

### **6.4. Communications lors de colloques**

Delvaux B., « Orientation et redoublement : recomposition de deux outils de gestion des trajectoires scolaires », communication au *Colloque « Socialisation »*, Louvain-la-Neuve, mars 1996.

Delvaux B., « L'échec scolaire en Belgique », communication au Symposium européen sur l'échec scolaire, Zaragoza, Espagne, juin 1998.

Delvaux B., « La régulation de l'offre d'enseignement dans un bassin scolaire », communication au Colloque du Cerisis, Charleroi, 25 novembre 1998.

Delvaux B., « L'évaluation des bassins scolaires : une modalité de régulation de l'offre et de la demande scolaire dans la Communauté Wallonie-Bruxelles », communication aux Rencontres européennes de l'Observatoire Sociologique du Changement, Paris, mai 1999.

Deprez A., « Les acteurs et la socialisation dans l'enseignement de qualification. Le cas de la section « auxiliaire familiale et sanitaire » », communication au Symposium sur les relations entre éducation, travail et emploi, Toulouse, octobre 1998.

Deprez A., « Les acteurs et la socialisation dans l'enseignement de qualification. Le cas de la section « auxiliaire familiale et sanitaire » », communication au Colloque du Cerisis, Charleroi, 25 novembre 1998.

Deprez A., « La socialisation des élèves dans les services aux personnes », communication au Congrès International d'actualité de la recherche en éducation en formation, Bordeaux, juin 1999.

Dourte F., Mangez E., « Les enseignants, acteurs dans des contextes différenciés », communication au Colloque du Cerisis, Charleroi, 25 novembre 1998.

Liénard G., « L'insertion, une question ambivalente », communication au Colloque du Cerisis, Charleroi, 25 novembre 1998.

Liénard G., « La question du parcours d'insertion : exigences vis-à-vis du chômeur ou vis-à-vis de l'emploi ? », communication au Colloque de la Commission Parcours d'insertion du Brabant wallon, décembre 1998.

Mangez E., Dumont V., « La construction identitaire des enseignants », communication au Congrès International d'actualité de la recherche en éducation en formation, Bordeaux, juin 1999.

Mangez E., « Stratégies familiales en matière d'orientation scolaire », communication au Séminaire *Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques* organisé par le CICRED, Ouagadougou, Novembre 1999.

## **7. Sources de financement**

### **7.1. Union européenne**

« L'enseignement secondaire dans le bassin scolaire de Charleroi (intègre les recherches « base de données », « différenciation des unités d'enseignement » et « socialisation dans l'enseignement secondaire de qualification » »), Septembre 95 – décembre 2000, Fonds Social Européen, dans le cadre de l'objectif 1 Hainaut.

## 7.2. Communauté Wallonie-Bruxelles

*Les transformations du métier d'enseignant*, Septembre 1995 – novembre 1999, FRSFC-IM.

*Les modes de régulation du système éducatif : enjeux en matière d'efficacité et d'équité* (en association avec le GIRSEF), intègre la recherche sur « les pratiques des familles en matière de choix d'école et d'orientation scolaire », Mars 1998 – décembre 2000, Action de Recherche Concertée.

*Développement des statistiques (en association avec l'ULB)* (intègre les recherches « Répartition des moyens financiers entre Communauté française et Communauté flamande », « bassins scolaires » et « base de données carte-élèves), Décembre 1997 – décembre 1999, Ministère de la Communauté française.

*Les critères de choix des écoles bénéficiant de mesures de discriminations positives* (en association avec l'ULB et l'ULg), Octobre 1998 – mai 1999, Ministère de la Communauté française.

*L'autoévaluation des enseignants sur base de mesures externes des acquis des élèves*, Mai 1999 – fin 2000, FRSFC-IM.

*Production et régulation d'une offre différenciée dans les espaces de concurrence locaux*, Mai 1999 – fin 2000 ou 2001, CGRI de la Communauté française et Ministère des Affaires Etrangères (France).



# DEUXIÈME DOMAINE DE TRAVAIL

Insertion sociale et professionnelle  
Évaluation des processus  
Analyse des trajectoires

## Sommaire

1. Analyse de l'identité sociale.....	29
1.1. Contenu .....	29
1.2. Apport scientifique .....	31
1.3. Apport social .....	32
2. Analyse du sentiment d'efficacité personnelle.....	32
2.1. Contenu .....	32
2.2. Apport scientifique .....	33
2.3. Apport social .....	34
3. Analyse des parcours d'insertion et du processus d'affiliation .....	34
3.1. Contenu .....	34
3.2. Apport scientifique .....	35
3.3. Apport social .....	36
4. Recherche évaluative de projets de réinsertion sociale et professionnelle à Dampremy .....	36
4.1. Contenu .....	36
4.2. Apport scientifique .....	37
4.3. Apport social .....	37
5. Le Partenariat dans des réseaux.....	38
5.1. Partenariats de terrain.....	38
5.2. Partenariats scientifiques.....	38
6. Publications, Communications.....	39
7. Sources de financement.....	41



La (ré)insertion sociale et/ou professionnelle de chômeurs de longue durée constitue depuis 30 ans un enjeu majeur pour la Wallonie. Elle a entraîné la mise en œuvre de diverses mesures publiques, notamment dans le secteur de la formation professionnelle. Celle-ci a fait florès et on ne compte plus les organismes relevant de l'autorité publique ou du monde associatif chargés d'en assumer la réalisation. La Région wallonne, s'appuyant sur un projet initié par le Fonds Social Européen, a en 1997 mis en place le « Parcours d'insertion », démarche destinée à faciliter l'intégration et la coordination des actions centrées autour de la personne à la recherche d'un emploi.

Cette diversité d'actions et de formations ne s'est pas opérée sans que soient soulevées diverses interrogations. Sur le plan macroéconomique, on s'est, par exemple, demandé quel était globalement l'impact de ces formations sur l'embauche. Les réponses sont nuancées. Un document de l'IRES (1996)<sup>4</sup>, présentant une synthèse de plusieurs études en la matière, conclut « à un effet probablement positif mais mal identifié des formations professionnelles sur les sorties du chômage » (p. 229). Ces analyses nécessitent donc des apports complémentaires susceptibles de mettre en évidence les mécanismes qui interviennent de manière déterminante dans les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle de façon à en optimiser l'efficacité.

C'est sur le plan psychosocial et le plan sociologique que l'équipe « chômage de longue durée et trajets de réinsertion » du Cerisis a porté ses efforts. Les recherches ont été développées dans une perspective où l'attention est portée non seulement sur l'insertion professionnelle vue au sens strict (l'embauche, les formations) mais aussi sur des dimensions pouvant contribuer au développement du bien-être des individus (la participation à la vie sociale ou culturelle). Quatre directions ont été empruntées, la première porte sur la situation des personnes privées d'emploi, quel que soit leur statut (chômeur, minimexé, stagiaire,...), les trois suivantes sont relatives aux dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et aux stagiaires qui les fréquentent :

1. les conditions psychosociales qui permettent aux chômeurs de longue durée de réagir à leur situation et d'agir sur leur environnement : *analyse de l'identité sociale* ;
2. les conditions cognitives qui facilitent l'exploitation par les usagers des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle : *analyse du sentiment d'efficacité personnelle* ;
3. l'impact des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle sur les trajectoires de chômeurs peu qualifiés : *analyse des parcours d'insertion et du processus d'affiliation* ;
4. l'évaluation d'actions réalisées par deux organismes d'insertion socioprofessionnelle travaillant dans une zone fortement marquée par la disqualification économique et sociale : *recherche évaluative de projets de réinsertion sociale et professionnelle à Dampremy*.

---

<sup>4</sup> IRES (1996). *Emploi et chômage : les politiques belges à l'épreuve des faits*. Université Catholique de Louvain.

Ces quatre directions ont été exploitées dans différents travaux, et ce dans une double perspective, l'une focalisée sur des questions théoriques, l'autre centrée sur l'exploitation sociale qui peut leur être associée.

## **1. Analyse de l'identité sociale**

### **1.1. Contenu**

L'une des particularités majeures du chômage réside dans le fait que les personnes privées d'emploi connaissent une situation empreinte de difficultés qui se manifestent non seulement par une baisse des revenus, mais aussi par des effets psychosociaux tels qu'une déstructuration du réseau social et une régression du statut social. En quelque sorte, la place dans la structure sociale de ces personnes est remise en question et risque d'handicaper nombre de leurs initiatives. Face à un tel tableau, la théorie de l'identité sociale permet de dégager les stratégies d'adaptation dont disposent les personnes vivant une situation de rupture professionnelle et d'analyser celles qui les conduisent à prendre une part active dans le champ social, culturel ou économique.

La question qu'il importe dès lors de traiter porte sur les aspects suivants: comment des personnes réagissent-elles à leur appartenance lorsqu'elles font partie de groupes socialement défavorisés ou de faible statut ?

- a. Se résignent-elles à leur sort ? Cette réaction correspond aux attitudes d'apathie ou de dépression dont témoignent de nombreuses études portant sur les chômeurs.
- b. Prennent-elles des initiatives pour améliorer leur situation personnelle ? Cette stratégie stimule une mobilité sociale individuelle qui peut, par exemple, consister à rechercher activement un emploi, à entreprendre une formation professionnelle, à s'investir dans le monde associatif en général (par exemple, sportif, musical, etc...).
- c. S'efforcent-elles d'améliorer la position de leur groupe comme un tout ? Cette conduite peut entraîner le recours à une stratégie collective pouvant se matérialiser sous diverses formes: l'adhésion à une association qui tente d'améliorer la situation des chômeurs en particulier ou de personnes en rupture sociale plus largement, la création d'un groupe tendant à favoriser des formes alternatives de relations sociales (groupes de citoyens réinventant le troc), un groupement politique prenant comme axe central la question du chômage,...

C'est dans l'analyse des conditions psychosociales qui président à l'apparition de ces diverses réactions que réside l'objet de la recherche. Plus de 300 personnes privées d'emploi et habitant des localités touchées de plein fouet par la crise économique ont accepté de répondre à un questionnaire portant sur cette problématique.

La première étape du travail a concerné la perception des chômeurs par eux-mêmes. En d'autres mots, les personnes sans emploi s'autocatégorisent-elles comme « chômeur » ? Et si oui, cette représentation est-elle vécue négativement, entraîne-t-elle la mise en place de stratégies et de réactions particulières ?

Les résultats issus de ce questionnaire indiquent que les personnes sans emploi ne réfutent pas leur statut de chômeur. Au contraire, elles se vivent, en grande partie, comme appartenant à un tel groupe avec lequel elles se reconnaissent une certaine proximité sociale et une communauté de vue. De plus, il apparaît clairement qu'elles ne voient pas d'intérêt à ce statut, pas plus qu'elles n'apprécient cette situation, ni qu'elles perçoivent des avantages en tant que tels. Dès lors, l'identité sociale que se forgent les personnes sans emploi est liée à leur statut professionnel et, sans conteste, est évaluée de manière négative.

Face à cette identité sociale négative, une seconde étape a été réalisée ; elle examine quelles réactions sont possibles, quelles stratégies peuvent être menées. D'après des considérations théoriques, elles dépendent essentiellement de la manière dont les gens vivent leur situation, et ce sur deux plans : la perméabilité des frontières (l'emploi leur est-il encore accessible ?) ; la légitimité de la situation (le fait d'être au chômage est-il considéré comme juste ou injuste ?). Trois cas d'école avaient été proposés. Les résultats confirment en grande partie les hypothèses qui avaient été émises.

1. *Imperméabilité des frontières et légitimité du statut.* Lorsqu'une personne privée d'emploi exprime une telle conception, celle-ci affecte fortement sa santé mentale (dépression), sa vie sociale (isolement) et sa capacité d'action (apathie).
2. *Perméabilité des frontières et (il)légitimité du statut.* Les résultats indiquent que si les portes du travail sont perçues comme ouvertes par les personnes privées d'emploi, elles contribuent aux conduites liées à la mobilité sociale (engagement dans une formation, recherche d'emploi,...).
3. *Imperméabilité des frontières et illégitimité du statut.* Considérer le statut comme illégitime et les frontières comme imperméables entraîne tendanciellement une conception collective du chômage : les personnes sans emploi développent alors une vision active du chômage, vision qui implique une transformation de l'image du chômeur.

## **1.2. Apport scientifique**

La théorie d'identité sociale a connu, ces dernières années, d'importants développements du point de vue de la détermination des conditions qui favorisent la mobilité individuelle ou l'action collective. L'étude qui a été réalisée permet de préciser certaines de ces conditions, en particulier pour une population peu qualifiée confrontée à une perméabilité des frontières réaffirmée fréquemment par le groupe dominant mais difficile de fait à mettre en œuvre. En particulier, elle infirme certaines des hypothèses relatives à l'action collective.

Par ailleurs, la théorie de l'identité sociale a surtout été élaborée dans le cadre de laboratoires de recherche. Elle a été testée sur des groupes artificiels (c'est-à-dire,

créés pour l'occasion) ne possédant ni passé, ni avenir ; les enjeux sociaux qui caractérisent ces groupes n'ont que peu de rapport avec une réalité de terrain complexe. Les travaux réalisés dans cette perspective n'ont donc porté qu'une attention réduite à la validité écologique, ignorant dès lors la vérification de la pertinence de cette théorie dans un champ social concret. L'étude présentée ici pallie cette négligence puisqu'elle a porté sur un échantillon de chômeurs vivant dans une zone en proie à une disqualification économique massive.

### **1.3. Apport social**

A partir du moment où les chômeurs ont intégré l'idée que leur situation est le reflet de procédures justes, d'un manque de mérites de leur part, ils légitiment une idéologie qui maintient, voire promeut, la supériorité d'un groupe sur un autre. Ceci préserve leur croyance en un « monde juste ». Une telle conception entraîne des effets néfastes sur le plan de la prise d'initiatives, surtout lorsqu'elle est assortie de la croyance selon laquelle il n'y a pas d'ouverture professionnelle même à long terme. Ces résultats attirent l'attention sur des aspects importants du fonctionnement des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle qui peuvent freiner ou stimuler les stratégies d'intégration.

Par ailleurs, si les personnes privées d'emploi mettent l'accent sur la perméabilité des frontières ou sur l'illégitimité de leur situation, elles parviennent à entreprendre des démarches porteuses d'avenir, que celles-ci relèvent de l'insertion professionnelle ou de l'investissement dans la vie associative. En quelque sorte, la situation de chômage perd une partie de son potentiel destructeur si des moyens personnels ou collectifs sont mobilisés pour permettre la conquête d'une identité sociale positive. C'est notamment avec des Collectifs de chômeurs que des propositions ont été élaborées.

## **2. Analyse du sentiment d'efficacité personnelle**

### **2.1. Contenu**

Les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle proposent aux personnes privées d'emploi un curriculum comprenant des apprentissages professionnels, sociaux ou culturels. Ils sont construits sur des conceptions pédagogiques dont certains aspects peuvent handicaper ou favoriser ces apprentissages. Le travail présenté ici met l'accent sur une dimension particulièrement importante : le sentiment d'efficacité personnelle.

Ce sentiment est la représentation qu'une personne se fait de sa capacité à atteindre un objectif déterminé (dans le cas qui nous occupe, un des objectifs est par exemple la réussite aux examens de fin d'année) ; il ne s'agit donc pas d'une mesure des compétences objectives de l'individu mais bien de la mesure de ce que cet individu pense pouvoir faire avec les capacités qu'il a.

Cette recherche s'est construite autour des questions suivantes :

- a. Quel est l'effet du chômage sur le sentiment d'efficacité personnelle ? Certaines données établissent que le chômage affecte la perception que l'on a de ses compétences et peut conduire à un sentiment d'*inefficacité* personnelle.
- b. Dans quelle mesure un sentiment d'efficacité personnelle ou au contraire d'inefficacité personnelle peut-il être soit un moteur soit un frein à l'apprentissage?
- c. Quelles conditions personnelles ou sociales pèsent sur ce sentiment ?

Pour répondre à ces questions, nous avons mis au point un schéma d'analyse longitudinale et interrogé des stagiaires en formation. Les résultats conduisent aux conclusions suivantes : tout d'abord, ils confirment que les estimations de compétence diffèrent selon le domaine considéré; on notera à cet égard que les évaluations les plus faibles touchent les capacités d'apprentissage théorique et d'affirmation sociale. Ensuite, les résultats apportent des arguments en faveur du rôle de médiateur du sentiment d'efficacité personnelle, en établissant notamment des liens entre l'auto-efficacité perçue, le niveau de réussite au sein de la formation et la trajectoire à court et à moyen terme. Nos recherches soulignent également le fait que le sentiment d'efficacité personnelle n'est pas statique mais que, au contraire, il peut s'ajuster au cours de la formation, soit par un renforcement, soit par une diminution du niveau initial.

Enfin, certaines conditions qui favorisent la construction d'un sentiment d'efficacité personnelle positif ont été identifiées, comme l'immersion dans le monde du travail et la présence d'un support social fort.

## **2.2. Apport scientifique**

Sur le plan scientifique, ces analyses mettent en évidence l'intérêt du concept de « sentiment d'efficacité ou d'inefficacité personnelle » sans pouvoir encore toutefois préciser la mesure dans laquelle il constitue un processus particulier distinct des autres constructs qui lui sont afférents, tel le lieu de contrôle et les attributions, la motivation et l'investissement, ou l'estime de soi.

Par ailleurs, l'analyse des facteurs qui induisent les différences interindividuelles a pu connaître quelque développement. Néanmoins, il devra intégrer, ultérieurement, "l'histoire de vie" de la personne, en élargissant le champ d'analyse à des variables sociologiques, comme la trajectoire scolaire, la situation familiale, le réseau social, etc.

Enfin, on peut penser que, du fait de l'interdépendance des "sphères de vie", un gain de confiance acquis dans le cadre d'une formation devrait avoir des effets bénéfiques sur d'autres plans également. Il serait donc intéressant d'étudier les conditions de maintien et de généralisation du sentiment d'efficacité personnelle.

## 2.3 Apport social

Des résultats présentés ci-dessus, on peut conclure que le sentiment d'efficacité personnelle est une dimension de l'apprentissage dont il faut tenir compte dans les contextes de formation d'adultes. En effet, d'une part, les individus ne sont pas égaux dans leur auto-efficacité perçue et, d'autre part, un sentiment positif d'efficacité peut constituer un atout pour réussir.

Dès lors, sur le plan de l'application sur le terrain, il appartient aux formateurs de remédier aux éventuelles lacunes constatées au début d'une formation ; plusieurs stratégies peuvent être déployées. Par exemple, une des recherches souligne le fait que le support social est un déterminant important du sentiment d'efficacité personnelle ; construire un contexte de formation qui intègre le support social, par le biais des pairs notamment, comme vecteur de renforcement du sentiment d'efficacité personnelle peut à cet égard se révéler particulièrement utile. De même, une pédagogie qui permet une autorégulation de l'apprentissage peut se révéler efficace.

## 3. Analyse des parcours d'insertion et du processus d'affiliation

### 3.1. Contenu

Les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle occupent une part importante des réponses politiques à la question du chômage.

Comment se structurent-ils sur le terrain ? Leur mode de fonctionnement correspond-il aux étapes du « Parcours d'insertion » tel que défini par la Région wallonne en 1997 ? Que deviennent les individus fréquentant ces dispositifs ? Leurs trajectoires correspondent-elles aux objectifs assignés par les textes légaux ?

Une étude menée dans la région de La Louvière donne quelques pistes de réponses à ces questions. Elle a été réalisée en deux grandes étapes. La première analyse, sur le plan organisationnel, le fonctionnement des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle ; la seconde porte sur les trajectoires des individus en lien avec ces dispositifs.

#### - *Analyse du mode de fonctionnement des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle*

L'analyse de la quasi-totalité de ces dispositifs à La Louvière a mis en évidence une correspondance partielle entre les principes sous-jacents au « Parcours d'insertion » et la réalité observée. Toutefois, au lieu de dégager les quatre types de dispositif prévus par la Région wallonne (socialisation – structuration ; mise à niveau ; pré-qualification et orientation ; formation qualifiante ; transition à l'emploi), l'étude n'a pu systématiser que deux catégories distinctes (socialisation et requalification).

### - *Trajectoires des individus*

Les trajectoires des individus ont été analysées en lien avec les deux catégories de l'insertion socioprofessionnelle, à la lumière du concept d'affiliation que trois dimensions caractérisent : l'emploi, le réseau relationnel, le rapport aux normes.

En ce qui concerne l'emploi, le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation n'est pas très élevé : il ne dépasse pas 25 % pour l'ensemble de l'échantillon. Néanmoins, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, de fortes disparités entre les deux types de dispositifs apparaissent : les individus en formation qualifiante retrouvent majoritairement du travail alors que ce n'est pas le cas pour les individus en formation socialisante. De manière complémentaire, on prévoyait, en suivant la logique du Parcours d'Insertion, que ces derniers poursuivraient le processus de formation pour entrer en formation qualifiante et ensuite se réinsérer professionnellement. Or, la grosse majorité se retrouve en inactivité, et ce, plusieurs mois après la fin de la formation. Ce résultat nécessite une analyse plus fine des processus en jeu.

En ce qui concerne le réseau relationnel, le niveau d'activités personnelles ainsi que les fréquentations sociales régressent entre le début et la fin de la formation. Des différences selon la catégorie de formation suivie ont également été observées : sur le plan des contacts sociaux, les individus qui entament une action de qualification sont mieux insérés ; par contre, leurs activités personnelles sont moins développées que celles des individus inscrits dans une logique de socialisation. Néanmoins, on ne peut conclure à un processus de « désaffiliation », étant donné que le temps passé en formation a pu remplacer certaines activités sociales.

Enfin, les données relatives au « rapport aux normes » ne sont pas encore disponibles : elles concernent une étape de travail en cours de réalisation.

D'autres travaux sont nécessaires pour vérifier si les phénomènes observés sont liés au fait de (re)trouver une activité dans le cadre de la formation, de tisser de nouveaux liens sociaux ou de s'inscrire dans une dynamique de changement.

## **3.2. Apport scientifique**

La question du chômage est de nos jours essentiellement traitée sous l'angle de l'insertion professionnelle ; il s'agit, dans cette perspective, d'analyser les conditions qui permettent aux personnes sans emploi de se réinsérer sur le marché du travail. Néanmoins, dans la lignée des recherches de Castel<sup>5</sup>, la question du chômage peut être ouverte et analysée à l'aide du concept d'affiliation.

Nos travaux tendent à mettre en évidence le fait que cette conceptualisation de l'affiliation n'est pas suffisamment adéquate. Ils en appellent notamment à des processus d'identité (reconnaissance sociale et estime de soi). Par ailleurs, la question du réseau relationnel ne peut uniquement être posée en termes

---

<sup>5</sup> Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*. Fayard, l'espace politique.

d'importance quantitative du réseau (nombre de contacts sociaux) mais gagne à être traitée en termes de qualité (la nature du lien social). En effet, ce réseau donne accès à des ressources sociales qui elles-mêmes interfèrent avec l'affiliation des individus. Ces différentes dimensions sont donc en interaction et c'est cette interaction qu'il importe d'analyser pour comprendre les mécanismes en jeu dans le processus d'affiliation.

### **3.3. Apport social**

Cette recherche permet de concevoir une meilleure organisation des Parcours d'Insertion. Ainsi, la première partie de la recherche menée à La Louvière donne la possibilité aux différents dispositifs d'insertion de situer leur position au sein des Parcours d'Insertion, non seulement d'un point de vue institutionnel mais aussi pratique. Une meilleure coordination entre les différents dispositifs peut donc se réaliser.

La deuxième partie clarifie l'effet différencié des dispositifs d'insertion. Par exemple, la mise en évidence de la différenciation des publics en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques est un élément à prendre en compte au niveau de l'organisation des Parcours d'insertion et des partenariats entre les différents dispositifs d'insertion socio-professionnelle.

Enfin, les résultats de cette étude ne se limitent pas aux dispositifs d'insertion socioprofessionnelle de La Louvière. De par la méthodologie qui a été utilisée, ils peuvent caractériser d'autres entités de la Région wallonne.

## **4. Recherche évaluative de projets de réinsertion sociale et professionnelle à Dampremy**

### **4.1. Contenu**

Dans le cadre du programme européen URBAN (destiné à enclencher une dynamique réelle et durable de développement d'un quartier disqualifié sur le plan économique et social), il a été demandé au CERISIS de procéder à des recherches évaluatives étalées sur plusieurs années.

Ces recherches ont porté sur l'évaluation de dispositifs d'insertion socioprofessionnelle mis en place par le CPAS de Charleroi et la MIREC (Mission Régionale de Charleroi pour l'Insertion socioprofessionnelle). Ces dispositifs présentent soit une fonction de requalification sociale (régie de quartier, restaurant social, comités de quartier), soit une fonction de requalification professionnelle (Siboulot, formations en alternance de la Mirec). Ils correspondent à la fois à des objectifs de revitalisation sociale d'un quartier et de (re)mise à l'emploi de ses habitants.

Pour réaliser ces évaluations, trois axes complémentaires ont fait l'objet d'investigation.

1. Dans un premier temps, le cadre socio-économique dans lequel s'inscrivent les initiatives des dispositifs étudiés a été analysé, et ce, afin d'identifier les facteurs pouvant contribuer au développement local. Une typologie de ces facteurs a été retenue rassemblant des éléments relatifs à l'environnement, à la recomposition du tissu social du quartier, au soutien destiné aux entreprises locales et à la formation des habitants.
2. Dans un deuxième temps, le fonctionnement des dispositifs a été analysé du point de vue de sa cohérence avec les objectifs du programme URBAN.
3. Enfin, l'efficacité des dispositifs a été évaluée du point de vue des personnes qui en ont été les bénéficiaires. C'est au travers de leurs représentations (avantages et inconvénients perçus) et de leur devenir professionnel (mise à l'emploi, implication dans une nouvelle formation) que les mesures ont été prises.

Les conclusions de ces travaux, au-delà de leur aspect diagnostique, fournissent des pistes d'action permettant aux divers acteurs de prendre des décisions et de réorienter leurs actions.

#### **4.2. Apport scientifique**

Une recherche évaluative pose, avant tout la question de sa méthodologie. En effet, de par sa nature, les pièges idéologiques, politiques et pragmatiques sont légion et présentent un risque majeur d'entacher les conclusions de dimensions parasites et d'artéfacts.

La recherche réalisée a permis le développement d'une analyse épistémologique et méthodologique de la démarche d'évaluation. Elle a, en particulier, précisé certaines logiques sous-jacentes aux modèles d'évaluation endoformative et sommative.

#### **4.3. Apport social**

Comme toute évaluation, cette recherche met à disposition des acteurs impliqués dans les dispositifs des informations globales et critiques et, ce faisant, elle contribue à la réorientation des actions et à la prise de décision. Comme, par ailleurs, elle a été conçue dans une perspective endoformative (les conclusions ont fait l'objet de travaux dans le cadre de journées d'études), l'exploitation de ses résultats est d'un abord aisé et relativement immédiat.

En outre, les données systématiques qui ont pu être recueillies permettent de situer l'action de ces dispositifs dans une perspective plus large, notamment du point de vue des objectifs du programme URBAN.

## **5. Le partenariat dans des réseaux**

### **5.1. Partenariats de terrain**

La mise en place des différentes recherches a été réalisée au travers de groupes de travail rassemblant des chercheurs et des organismes du terrain (dispositifs de formation, associations de chômeurs, missions régionales,...). Elle a conduit à la création de partenariats qui se sont matérialisés au travers de conventions de recherche concertée.

Les modalités de fonctionnement de ces partenariats ont varié en fonction des objectifs précis mais, généralement, elles comportaient deux niveaux d'intervention, le premier portant sur la précision des orientations de recherche, le second dévolu à un accompagnement régulier comprenant la définition des objectifs opérationnels, la sélection des organismes étudiés et l'exploitation sur le terrain des acquis.

Dans la région de Charleroi, les organismes impliqués dans le partenariat sont les suivants :

Comité subrégional de l'emploi et de la formation, syndicats, ville de Charleroi, patronat, Forem, Onem, associations de chômeurs, Centre d'Enseignement Secondaire pour Adultes (CESA), Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques (IP SMA), le CPAS, Mission Régionale de Charleroi pour l'Insertion socioprofessionnelle (MIREC).

Le partenariat avec les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle de La Louvière comprend les organismes suivants :

Action interculturelle du centre, ASBL Du Côté des Femmes et Collectif pour Femmes battues, CEDAR, Cours ménagers et professionnels de la ville de La Louvière, CPAS de La Louvière, CPE, Format 21, FOREM de La Louvière, Institut d'enseignement technique de promotion sociale (AMI), Lire et écrire Centre-Mons Borinage, Mission Régionale du Centre, Régie de quartier de La Louvière, Union des coiffeurs du centre, Vie féminine, le comité sub-régional de l'emploi et de la formation de Mons – La Louvière.

Plus largement, les études portant sur la requalification des personnes privées d'emploi ont connu un rayonnement dans différents lieux de la Wallonie. Des collaborations avec des organismes établis à Liège, Tournai, Namur,... ont été établies et ont débouché sur des journées d'étude, des conférences, l'animation de groupes de travail, d'interventions dans des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle,...

### **5.2. Partenariats scientifiques**

Des collaborations avec des institutions universitaires belges (UCL, ULG, VUB) ont été menées dans le dessein de développer des cadres conceptuels communs et de favoriser un échange relatif aux méthodologies appliquées. Des liens avec des

réseaux de psychologie et de sociologie appliquées ont été développés principalement en France et en Angleterre.

## 6. Publications, communications

### 6.1. Publications

Desmette D. « Le sentiment d'efficacité personnelle : une ressource à développer ? Une analyse chez des chômeurs en formation », A paraître (1999) suite au 12<sup>ème</sup> Colloque de l'ADMEE, *L'évaluation des processus cognitifs dans l'apprentissage*, Mons, 9-11 septembre 1998, aux éditions de Boeck.

Desmette D. (1999). « Le sentiment d'efficacité personnelle : une ressource à développer ? Une analyse en formation d'adultes », in Depover C, Noël B. (Eds.), *L'évaluation des compétences et des processus cognitifs. Modèles, pratiques et contextes*, Bruxelles, De Boeck, pp. 211-223.

Desmette D., Herman G., « Conditions et effets du développement du Sentiment d'Efficacité Personnelle au cours d'une formation qualifiante », *Les Cahiers du Cerisis*, 98/8, 1998.

Herman G., « Chômage et attentes de reconnaissance », in *Recherches sociologiques*, 1999, (2), pp. 139-157.

Herman G., « L'identité sociale des jeunes chômeurs », in Bajoit G. et al. *Jeunesse et Société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, De Boeck, à paraître en 1999).

Herman G. et van Ypersele D., « L'identité sociale des chômeurs », *Les Cahiers du Cerisis*, 1998, 98/10.

Herman G., van Ypersele D., « L'identité sociale des chômeurs en lien avec leurs stratégies et leurs réactions », *Actes du Deuxième Congrès International de Psychologie en langue française*, Turin, 17, 18 et 19 septembre 1998.

Jaminon C., « Dispositifs et parcours d'insertion : quelles logiques d'action ? », in *Wallonie*, 1998, n° 54-55.

Jaminon C., « Dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et intégration, le paradoxe ? » in Gauthier M. (dir), *Définir la jeunesse*, (en préparation).

Jaminon C., Desmette D., « Processus de (dés)affiliation : état de la question chez des chômeurs de longue durée », in *L'enseignement supérieur : cheminements de formation et insertion professionnelle*, LASMAS-BETA-CEREQ, 1998.

Jaminon C., Herman G., « Parcours d'insertion et dispositifs. Analyse des pratiques d'insertion socioprofessionnelle à La Louvière », *Les Cahiers du Cerisis*, 1998, 98/5.

Jaminon C., « Dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et marché du travail, quelle articulation ? », à paraître suite au Symposium dans le cadre du Réseau francophone de recherche en éducation et formation, Toulouse, 26-27 octobre 1998, aux éditions de Boeck.

Jaminon C., Desmette D., « Processus d'affiliation et parcours d'insertion », Rapport de recherche réalisé pour la Région wallonne, 1998.

van Ypersele D., Herman, G., « La mobilisation des chômeurs : état de la question », (en préparation).

## 6.2. Communications

Boveroux I., Desmette D., Herman G., Jaminon C., van Ypersele D., « Des représentations à l'action : poids des identités sociales et personnelles », Séminaire présenté à la 4<sup>ème</sup> Université d'Été des formateurs d'adultes en Hainaut, Charleroi, 17 août 1999.

Desmette D., « Conditions et effets du développement du Sentiment d'Efficacité Personnelle au cours d'une formation qualifiante », Exposé présenté aux *Journées Facultaires de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation*, Louvain-la-Neuve, 21-22 janvier 1998.

Desmette D., « Le sentiment d'efficacité personnelle : une ressource à développer ? Etat de la question chez des chômeurs en formation », Exposé présenté au 12<sup>ème</sup> Colloque de l'ADMEE, *L'évaluation des processus cognitifs dans l'apprentissage*, Mons, 9-11 septembre 1998.

Desmette D., Jaminon C., « The process of integration : the role of self-efficacy within training schemes », Poster présenté au 2<sup>ème</sup> colloque EGRIS, *Lifelong learning in Europe II: Differences and divisions. Strategies of social integration and individual learning biographies*, Lisbonne - Portugal, 14-16 mai 1998.

Desmette D., Jaminon C., « Le sentiment d'efficacité personnelle de chômeurs en formation : une analyse longitudinale », Exposé présenté au 4<sup>ème</sup> Colloque International de Psychologie Sociale Appliquée, Rennes, 17-19 juin 1999.

Herman G., « Chômage et attentes de reconnaissance », Exposé présenté au Colloque de la Chaire Hoover *Souffrance sociale et attentes de reconnaissance*, Louvain-la-Neuve, 4 et 5 juin, 1998.

Herman G., « Identité sociale et emploi », Exposé présenté au Séminaire *L'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangères*, Namur, 26 avril 1999.

Herman G., van Ypersele D., « L'identité sociale des chômeurs et leur stratégies d'action », Exposé présenté au Colloque du Cerisis *Les acteurs et leur contexte : Analyse des processus de transformation réciproque*, Charleroi, 25 novembre 1998.

Jaminon C., « Dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et trajectoires individuelles, quelle articulation ? », Symposium dans le cadre du Réseau francophone de recherche en éducation et formation, Toulouse, 26-27 octobre 1998.

Jaminon C., Desmette D., « Processus d'affiliation : déterminants individuels et effets des dispositifs », Exposé présenté au Colloque du Cerisis *Les acteurs et leur contexte : Analyse des processus de transformation réciproque*, Charleroi, 25 novembre 1998.

Jaminon C., Desmette, D., « Processus de (dés)affiliation : état de la question chez des chômeurs de longue durée », *L'enseignement supérieur : cheminements de formation et insertion professionnelle*, Journées du longitudinale organisées par le LASMAS-BETA-CEREQ, Strasbourg, mai 1998.

Jaminon C. Desmette D., « Path to integration : which interaction between training schemes and individual variables ? Analysis of an unemployed people sample », European research network on transitions in youth, Edimburgh, 10-13 septembre 1998.

Jaminon C., Van Ypersele D., « Parcours d'insertion et trajectoires : logique des concepteurs et des bénéficiaires », Exposé présenté au Colloque du Cerisis, *Les acteurs et leur contexte : Analyse des processus de transformation réciproque*, Charleroi, 25 novembre 1998.

Herman G., « Chômage et attentes de reconnaissance », Exposé présenté au Colloque de la Chaire Hoover *Souffrance sociale et attentes de reconnaissance*, Louvain-la-Neuve, 4 et 5 juin 1998.

Herman G. van Ypersele D., « L'identité sociale des chômeurs et leur stratégies d'action », Exposé présenté au Colloque du Cerisis *Les acteurs et leur contexte : Analyse des processus de transformation réciproque*, Charleroi, 25 novembre 1998.

Van Ypersele D., « Conditions of successful Life Long Learning among unqualified people », Communication présentée au 2<sup>ème</sup> colloque EGRIS, *Lifelong learning in Europe II : Difference and divisions. Strategies of social intergration and individual learning biographies*, Lisbonne – Portugal, 14-16 mai 1998.

## **7. Sources de financement**

### **7.1. Union Européenne**

Concerne la recherche portant sur les parcours d'insertion et le processus d'affiliation, ainsi que (partiellement la recherche sur l'identité sociale des chômeurs de longue durée ;dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut entre 1995 e fin 2000.

### **7.2. Région wallonne, Ministère de l'Emploi et de la Formation**

Concerne la recherche portant sur l'analyse de l'identité sociale des chômeurs de longue durée.

Convention avec la Région wallonne entre 1995 et début 1999, dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut

### **7.3. Communauté Wallonie-Bruxelles**

Concerne la recherche portant sur l'analyse du sentiment d'efficacité personnelle,

Fonds de la recherche scientifique fondamentale collective d'initiative ministérielle (FRSFC-IM) entre fin 1995 et fin 1998, dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut

### **7.4. CPAS de Charleroi et MIREC**

Concerne la recherche évaluative sur les processus de requalification et de réinsertion à Dampremy, recherche menée entre 1997 et fin 2000.

# TROISIÈME DOMAINE DE TRAVAIL

Développement de l'économie sociale  
et des services de proximité

Evaluation multidimensionnelle  
des entreprises de formation par le travail  
et des politiques actives d'emploi

## Sommaire

1. Analyse socio-économique des organisations actives dans le champ des services de proximité .....	45
1.1. Contenu .....	45
1.2. L'apport scientifique .....	46
1.3. L'apport social .....	47
2. Analyse coût-bénéfices des Entreprises de Formation par le Travail et d'autres politiques actives d'emploi .....	48
2.1. La qualité de vie des stagiaires : une analyse multidimensionnelle des bénéfices des EFT, apport scientifique, apport social.....	48
2.2. Analyse du coût net social des EFT et d'autres politiques actives d'emploi, apport scientifique, apport social .....	50
3. L'insertion dans des réseaux .....	53
3.1. Partenariats de terrain et avec les instances socio-économiques .....	53
3.2. Partenariats scientifiques .....	53
4. Publications, Communications.....	54
5. Sources de financement .....	59



Face à la crise de régulation du système économique et des fonctions de l'Etat, suite à la montée du chômage, le développement de l'économie sociale fait l'objet d'un intérêt croissant. On range sous le vocable d'économie sociale, les réalités socio-économiques dont la logique diffère d'une logique étatique et d'une logique capitaliste et qui ne relèvent pas des activités domestiques. Bien que certaines organisations d'économie sociale plongent leurs racines dans le XIX<sup>ème</sup> siècle, leurs dynamiques restent largement méconnues.

Un des objectifs de l'équipe de recherche « économie sociale » du CERISIS est donc d'approfondir la logique socio-économique sous-jacente à ces organisations et plus spécifiquement leur articulation avec le marché et l'Etat. En effet, loin de se développer en vase clos, l'économie sociale tisse de nombreux liens avec le marché et les pouvoirs publics. Face aux échecs du marché et de l'Etat, quels sont les apports et les limites de ces organisations ? L'économie sociale apparaît comme une réalité multidimensionnelle et multifonctionnelle dont le rôle - au-delà de la création d'emplois - doit être appréhendé en termes de cohésion sociale et de solidarité. Quelles politiques publiques sont-elles appropriées à leurs objectifs ?

Un travail de clarification a été mené sur des concepts qui se trouvent au coeur de ce débat : économie sociale, insertion, secteur non-marchand, services de proximité. L'économie sociale regroupe l'ensemble des organisations privées dont *la finalité première n'est pas la recherche du profit*. L'économie sociale d'insertion (entreprises de formation par le travail, entreprises d'insertion, régies de quartier...) constitue un segment de l'économie sociale dont la finalité est la formation ou la création d'emplois pour les peu qualifiés. Le non-marchand est défini par un *mode de financement* à savoir les organisations qui dépendent, significativement, des subventions. Enfin, les services de proximité regroupent un ensemble *d'activités* qui touchent à la qualité de vie quotidienne. Nous avons proposé de les définir comme des services répondant à des demandes individuelles ou collectives à partir d'une proximité objective parce qu'ancrée sur un espace local restreint et, éventuellement, subjective c'est-à-dire renvoyant à la dimension relationnelle de la prestation.

Nous pouvons regrouper les recherches de l'équipe « économie sociale » du CERISIS autour de deux axes : l'analyse socio-économique des organisations actives dans le champ des services de proximité, l'analyse coût - bénéfice des entreprises de formation par le travail et des mesures actives d'emploi.

## **1. Analyse socio-économique des organisations actives dans le champ des services de proximité**

### **1.1. Contenu**

L'intérêt croissant pour les services de proximité s'inscrit dans un constat : malgré le nombre important de chômeurs, nombreux sont les besoins qui demeurent non satisfaits et qui touchent à la qualité de vie. De nombreuses initiatives existent déjà sur le terrain, développées par les pouvoirs publics locaux, le monde associatif et dans une moindre mesure par le secteur privé lucratif. L'objectif de la recherche est

de mieux comprendre la dynamique de ces services et leurs modes d'organisation socio-économiques afin de mieux définir les contours des politiques publiques qui pourraient favoriser leur développement.

Dans cette perspective, nous nous sommes penchés sur l'analyse de modes d'organisation efficaces et équitables des services de proximité en distinguant différents niveaux - prestation, financement et régulation -. Cette analyse a permis de mettre en exergue les raisons d'être d'une *économie plurielle* - à savoir la coexistence de différents prestataires (secteur public, secteur privé à but lucratif, économie sociale et secteur informel) et de différents financements (marchands, non-marchands et volontaires) -, dans le champ des services de proximité. Nous nous sommes particulièrement intéressés au rôle spécifique de l'économie sociale dans ce champ.

Dans un souci de mettre en évidence les modes d'organisation effectifs des services, nous avons réalisé une enquête au sein de quatre créneaux bien représentatifs de la diversité des services de proximité, à savoir, l'aide à domicile, l'accueil de la petite enfance, le développement de quartier et l'aide au logement. L'enquête a été menée en 1996, auprès de 92 organisations actives dans ces créneaux dans la région de Charleroi. Cette enquête nous a permis d'analyser la nature de l'économie plurielle sur le terrain et de dresser des typologies des prestataires sur base de leurs caractéristiques et leurs modes d'organisations spécifiques.

Enfin, nous avons retracé l'articulation entre les politiques publiques et les initiatives dans le champ des services de proximité depuis les lendemains de la guerre. La structuration de ce champ s'avère être la résultante de processus d'interactions entre des initiatives d'acteurs diversifiés et des politiques publiques. Il s'avère également que l'économie sociale a joué un rôle d'innovation sociale puis de partenaire des pouvoirs publics. Quant aux politiques ayant participé à la structuration des services de proximité, elles se sont inscrites d'abord dans le champ des politiques sociales financées soit par la sécurité soit par l'impôt. Ensuite, face à la persistance d'un chômage structurel, l'objectif des politiques publiques s'est considérablement modifié glissant d'une optique de besoins vers une optique d'emploi voire d'insertion du noyau dur du chômage.

## **1.2. L'apport scientifique**

Le concept *d'économie plurielle* s'est développé, à l'origine, dans les travaux de socio-économie qui s'inspirent des analyses de Polanyi distinguant différents principes socio-économiques (échange, redistribution et réciprocité). Comme nous l'avons déjà souligné, nos recherches ont permis de fonder les raisons d'être d'une économie plurielle (tant du point de vue des prestataires que des modes de financement) au sein du champ des services de proximité à partir de cadres plus traditionnels de l'économiste (comme les théories qui justifient l'intervention de l'État, les théories sur les raisons d'être des organisations non lucratives, la théorie des coûts de transactions), étayés par nos analyses empiriques. Dans le champ de l'économie publique, nos recherches contribuent ainsi au débat sur les raisons d'être d'un « Welfare Mix » dans le champ des biens sources de bénéfices collectifs (c'est à dire les biens qui sont non seulement source de bénéfices individuels pour celui qui le consomme mais aussi pour la collectivité dans son ensemble).

En élargissant le débat sur le rôle des différents acteurs au-delà de la dichotomie traditionnelle « marché - Etat », nos recherches contribuent donc à l'analyse économique *des raisons d'être du secteur de l'économie sociale aux côtés du secteur public et secteur privé lucratif*. Nous avons tenté notamment d'élargir ces analyses, principalement anglo-saxonnes, à partir des spécificités européennes de l'économie sociale. L'économie sociale apparaît comme un espace intermédiaire combinant des logiques non-monétaires (comme le bénévolat), marchandes et non-marchandes. Plus spécifiquement, à partir du champ analysé des services de proximité, nous avons mis en évidence le rôle d'innovation sociale de l'économie sociale c'est à dire de révélation de nouvelles demandes sociales. Nous avons souligné l'interaction entre les politiques publiques et le développement de l'économie sociale. Enfin, nous avons approfondi quelques arguments - clés avancés dans la littérature sur les associations : les voies empruntées par l'économie sociale pour construire un capital de confiance au-delà de la contrainte de non redistribution, les objectifs multidimensionnels poursuivis par les entreprises sociales (en termes de production de bénéfices collectifs).

### **1.3. L'apport social**

Un des mérites de la recherche est d'avoir suscité la rencontre de personnes travaillant de manière décentralisée et d'avoir ainsi créé un espace de débat. En effet, la démarche de recherche a été accompagnée de groupes de travail réunissant les chercheurs, des représentants des différents prestataires. L'objectif de ces groupes était de contribuer, non seulement, à l'élaboration de la base de données mais aussi d'échanger les expériences et d'approfondir certains enjeux liés à l'organisation des services de proximité.

Ces réunions ont confirmé l'importance de ne pas réduire le débat sur les services de proximité au seul enjeu de l'insertion. En effet, dans un contexte européen de chômage élevé, le discours actuel réduit souvent les services de proximité aux gisements d'emploi potentiels qu'ils représentent. Mais une telle approche risque de négliger les besoins, parfois essentiels, auxquels ces services répondent et conduire à des choix insatisfaisants de ce point de vue.

Au-delà de l'insertion, des enjeux transversaux liés au développement des services de proximité ont été dégagés grâce à cette interaction entre apports de la théorie économique et travail avec acteurs de terrain : financements publics adaptés aux différents bénéfices collectifs et différenciés suivant le type de services, importance du soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat social, importance des partenariats et de l'intégration dans une dynamique de développement local. Conformément au but de la recherche, ces enjeux délimitent des champs d'action pertinents pour les politiques publiques soutenant le développement des services de qualité en solvabilisant la demande lorsque nécessaire.

## **2. Analyse coûts - bénéfiques des Entreprises de Formation par le Travail et d'autres politiques actives d'emploi**

Dans le contexte de chômage massif, les mesures visant l'intégration professionnelle et sociale de personnes à la recherche d'emploi se sont considérablement développées. Programme de guidance et d'orientation, formations professionnelles, subsides à l'embauche, occupation de chômeurs et autres politiques actives en matière d'emploi sont aujourd'hui pratiques courantes. L'économie sociale n'échappe pas à cette tendance. En atteste le recours fréquent de politiques actives au sein de ce secteur, et de manière plus spécifique, le développement d'initiatives telles que les Entreprises de Formation par le Travail (EFT).

Les EFT sont des organismes qui adoptent généralement le statut d'ASBL et qui offrent à des personnes sans emploi et le plus souvent en rupture sociale importante la possibilité de travailler, pendant une période de six à dix-huit mois, tout en acquérant une formation dans le secteur de production développé par l'entreprise et en recevant un soutien pédagogique et psychosocial qu'une entreprise classique ne pourrait offrir. Elles constituent, au sein de la lutte contre l'exclusion sociale, une expérience d'économie sociale innovatrice par l'hybridation de deux logiques : la logique marchande, via leur activité de production, et la logique non marchande, via la formation d'un public très peu qualifié et socialement démuné.

Pour évaluer cette initiative particulière d'insertion socioprofessionnelle, nous avons inscrit notre recherche dans le cadre d'une analyse coûts-bénéfiques. L'intérêt d'une telle démarche est de pouvoir intégrer les apports complémentaires de la psychologie et de l'économie. A travers l'approche psychologique, nous avons développé une analyse multidimensionnelle des bénéfices que les EFT procurent à leurs stagiaires en termes de qualité de vie. L'idée maîtresse de cette analyse est d'élargir l'évaluation de l'efficacité des EFT à d'autres critères que la seule réinsertion des bénéficiaires sur le marché de l'emploi. Le psychologue élargit en effet le champ de l'évaluation à une série d'effets sur les personnes, un ensemble de bénéfices difficilement monétarisables. Quant à l'approche économique, elle s'est concentrée sur l'évaluation des coûts et des bénéfices financiers des EFT. La démarche consiste à élargir la notion de coût direct supporté par les pouvoirs publics à celle de coût social, notion qui recouvre l'ensemble des effets directs et indirects non seulement pour les pouvoirs publics, mais également pour les stagiaires et les employeurs.

### **2.1. La qualité de vie des stagiaires : une analyse multidimensionnelle des bénéfices des EFT**

#### **2.1.1. Contenu**

Le but de l'étude des bénéfices que retirent de leurs stages les bénéficiaires des EFT était de mettre en exergue l'ensemble des effets que l'action formative a sur l'insertion socioprofessionnelle. En effet, bien que l'insertion dans l'emploi soit un des objectifs premiers de cette pédagogie, force nous est de constater une diversité incontournable dans l'action des EFT qui interviennent tant sur le développement de compétences strictement professionnelles que sur le développement personnel et l'insertion au sens large. Deux éléments caractérisent cette nécessité de

diversification de l'action : d'une part, les caractéristiques particulièrement lourdes du public concerné, public en rupture professionnelle, scolaire, sociale ; d'autre part, la topographie du marché de l'emploi, le chômage structurel au sein duquel même les plus qualifiés éprouvent des difficultés à s'insérer et se stabiliser.

Face à cette diversité de l'action, mesurer les bénéfices des formations EFT impliquait que soit élargi le concept de bénéfices lui-même, et que soient envisagées plusieurs dimensions de l'insertion du stagiaire. C'est pourquoi nous avons dans un premier temps développé, en collaboration avec les responsables des EFT, les formateurs et les stagiaires du Hainaut, un modèle multidimensionnel de la qualité de vie entendue comme l'insertion au sens large.

L'opérationnalisation du modèle de la qualité de vie comme mesure des bénéfices des stages EFT a consisté en une recherche longitudinale évoluant en trois temps : par voie de questionnaires, la qualité de vie des stagiaires est évaluée sur plusieurs dimensions en début de stage, au terme de celui-ci et neuf mois plus tard. Semblablement, un autre groupe de personnes (au départ similaire au public des EFT mais n'effectuant pas de formation) répond aussi à trois reprises au questionnaire. La comparaison de l'évolution de la qualité de vie des stagiaires et de l'évolution des personnes du groupe contrôle représente une mesure des effets des formations EFT sur différents facteurs constitutifs de la qualité de vie.

### ***2.1.2. L'apport scientifique***

Au plan de l'apport scientifique, notre approche de la qualité de vie comprend trois aspects principaux. D'abord, le modèle proposé est multidimensionnel. Il gagne en puissance descriptive par rapport aux modèles unidimensionnels. Il permet de traiter la qualité de vie pour ce qu'elle est, comme un phénomène complexe constitué de dimensions indépendantes non totalement prédictibles les unes à partir des autres, formant une constellation irréductible et significative pour les personnes ainsi que pour la description de leurs conditions de vie et de leur vécu. Les résultats des analyses factorielles réalisées sur les données recueillies auprès des stagiaires EFT étayaient la puissance descriptive de ce modèle, et en particulier le fait que le jugement de bien-être exprimé n'est pas suffisant pour rendre compte de la qualité de vie de nos sujets (Lefèvre, 1999).

Ensuite, cette recherche, permet l'intégration au sein d'un même outil de mesure d'indicateurs objectifs et subjectifs de qualité de vie. D'un côté, les indices objectifs, relatifs aux conditions de vie des individus sont le plus souvent accusés de dogmatisme, de distance par rapport à la qualité de vie réellement perçue par les populations. De l'autre côté, les indices subjectifs, comme le jugement de bien-être personnel, sont sensibles à l'adaptation des gens face à leurs conditions de vie, même extrêmes (Mercier, 1987 ; Lefèvre, 1997). En fondant l'approche sur le concept de " fonctionnement ", c'est-à-dire sur tout ce qu'est et fait la personne des biens et services dont elle dispose (Sen, 1982, 1984), le modèle multidimensionnel échappe à cette opposition des indicateurs, à leurs faiblesses respectives, et permet d'étudier les relations qui existent entre eux.

Enfin, l'approche multidimensionnelle exploite le concept de fonctionnement dans une perspective interactionniste. Tout fonctionnement serait le résultat d'interactions entre les caractéristiques de l'environnement socioéconomique et celles de l'individu.

Cette façon de voir permet d'étudier quelles interactions sujet-environnement constituent des déterminants de sa qualité de vie. Le modèle de l'analyse des bénéfices des EFT est en effet un modèle structural dans lequel les caractéristiques pédagogiques des EFT entrent en interaction avec différents processus psychologiques qui médient les effets des caractéristiques de la formation sur différentes dimensions de la qualité de vie.

### **2.1.3 L'apport social**

Un des buts de l'étude des bénéfices des EFT est d'ordre socio-politique. Il s'agit en effet de déterminer, de mesurer, et de visualiser la diversité de l'action effectuée en EFT, telle que se traduit dans l'insertion et la qualité de vie des bénéficiaires de ces formations. Ce travail autorise la prise en compte de gains non directement liés à l'emploi. De ces gains, on ne peut faire fi pour deux raisons. La première est que nous pensons que la qualité de vie ne se résume pas à l'insertion professionnelle. La seconde, bien indépendante de notre volonté celle-là, tient à la pénurie d'emplois existant sur le marché du travail. C'est une situation de fait à laquelle sont quotidiennement confrontés ceux et celles qui, sur le terrain, tentent par la diversification de leur action formative d'assurer malgré tout le bien-être et l'insertion des gens.

En outre, au sein même des EFT, l'étude des bénéfices multidimensionnels peut être exploitée à un double égard. D'une part, le questionnaire de qualité de vie peut être envisagé comme un outil d'aide au diagnostic du profil du stagiaire, au pronostic de l'impact de la formation sur celui-ci, voire même à l'individualisation de son programme de formation. Et d'autre part, ce questionnaire est aussi un outil d'analyse des pratiques pédagogiques à l'œuvre au sein du secteur des EFT, voire de suggestion de modifications à opérer afin de privilégier tel ou tel impact de la formation en fonction des objectifs poursuivis et explicités.

## **2.2. Analyse du coût net social des EFT et d'autres politiques actives d'emploi**

### **2.2.1. Contenu**

L'objectif du volet économique de la recherche est d'évaluer l'ensemble des coûts et des bénéfices financiers des EFT pour la collectivité, c'est-à-dire dans le cas qui nous occupe, les pouvoirs publics, les stagiaires et les employeurs. Pour ce faire nous procédons en trois étapes.

Dans un premier temps, nous avons étudié la structure financière des EFT. Cela nous a permis d'identifier la part de financements marchands, liés à la production de biens et de services vendus sur le marché, et la part de financements non marchands, c'est-à-dire les subventions de fonctionnement et de personnel octroyées pour la formation d'un public présentant une productivité inférieure et des caractéristiques plus lourdes que celles d'un ouvrier travaillant dans une entreprise marchande classique.

Partant de ces données, nous avons calculé le coût public par heure de formation. Plus particulièrement, afin d'obtenir une base de comparaison valable entre les performances des EFT, nous avons essayé de dégager certains facteurs structurels

qui influencent ce coût. En effet, dans la mesure où chaque EFT évolue dans des environnements différents, il est essentiel de mettre en relation le coût horaire des formations avec une série de variables exogènes telles que les caractéristiques des stagiaires (diplôme obtenu), la localisation, le secteur d'activité, le développement de partenariat et la part de financement marchand.

Un des principaux enseignements est d'avoir mis en exergue que des facteurs objectifs ne nous permettent pas d'expliquer l'entièreté des variations observées du coût public par heure de formation entre EFT. Plus spécifiquement, nous avons constaté l'absence de toute influence de la part de financement marchand. La structure économique du secteur n'agit donc pas automatiquement comme un vase communicant entre les recettes marchandes et les recettes non marchandes, car le développement des premières ne réduit pas nécessairement le second.

Dans un deuxième temps, nous calculons le coût budgétaire pour les pouvoirs publics de quelques politiques actives en matière d'emploi, c'est-à-dire leur impact marginal sur les finances publiques. En effet, le coût utilisé pour évaluer la performance des EFT est le coût direct supporté par les pouvoirs publics en termes de subsides de fonctionnement et de personnel. Or une partie importante de la rémunération du personnel de formation est elle-même financée par des politiques actives. Nous sommes donc confrontés à une imbrication de deux types de politiques. Au-delà de la seule prise en compte des coûts directs, une estimation plus approfondie de l'impact budgétaire de ce type de pratique est importante afin de connaître l'ensemble des coûts et des bénéfices pour les pouvoirs publics.

En outre, il nous semble intéressant de développer une méthodologie d'évaluation commune qui permette de comparer le coût des EFT avec d'autres politiques actives fréquemment utilisées au sein d'activités non marchandes, qu'elles relèvent des secteurs publics ou d'économie sociale. En effet, nombre de mesures censées activer les chômeurs dans de nouveaux emplois ont également été utilisées afin de pallier aux difficultés de financement public de services (quasi) collectifs. Ainsi, tel que le montrent les recherches sur les services de proximité, le recours aux politiques actives représente une part significative du budget des organisations œuvrant dans ces créneaux.

Concrètement, notre choix s'est porté vers six mesures susceptibles d'être utilisées au sein des EFT ou des prestataires des services de proximité: ACS, PRIME, ALE, mise au travail de bénéficiaires du revenu minimum d'existence, PTP et activation des emplois services. Après une description de ces politiques, la démarche consiste d'abord à identifier l'ensemble des flux financiers directs (subsides, allocations de chômage, revenu minimum d'existence) et indirects (cotisations de sécurité sociale, impôts) existants entre les personnes mises au travail, les employeurs et les différents niveaux de pouvoir public. Ensuite, afin de calculer le coût budgétaire des aides à l'embauche, nous déterminons le profil socioprofessionnel des bénéficiaires des mesures sur base de données statistiques récoltées auprès des institutions fédérales, régionales et même communales compétentes en matière d'emploi et d'aide sociale.

Dans un troisième temps, nous pourrons enfin calculer le coût social des EFT, c'est-à-dire non seulement leur impact budgétaire pour les pouvoirs publics, mais

également les coûts et les bénéfices qu'ils génèrent pour les stagiaires et les employeurs.

### ***2.2.2. L'apport scientifique***

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous développons une méthode d'évaluation du coût des politiques actives qui va au-delà de la simple prise en compte des coûts directs pour les pouvoirs publics. Une telle question n'est pas neuve dans la théorie économique puisqu'on évoque souvent dans la littérature les coûts sociaux générés par le chômage ou les distorsions présentes sur le marché du travail. Ainsi justifie-t-on notamment l'activation des allocations de chômage par un moindre coût pour la société ou par la mise au travail de personnes peu qualifiées devenue trop chère pour le marché.

Dans ce contexte, l'apport scientifique de la recherche est triple. D'abord, à l'aide d'une méthodologie d'analyse coût - bénéfice et d'éléments d'économie du travail, nous clarifions différents concepts de coûts fréquemment véhiculés dans la réflexion sur l'activation des sans emploi: coûts directs et indirects, coût budgétaire, coût social, coût d'opportunité privé et coût d'opportunité social. Ensuite, par le calcul du coût budgétaire des politiques actives, nous évaluons la pertinence d'une justification de ce type de politique sur base budgétaire. Enfin, nous réactualisons une méthode d'évaluation des projets publics développées dans les années 60 et 70, et nous l'adaptions à l'évaluation des politiques publiques en matière d'emploi. Nous développons ainsi une méthode qui pourrait être étendue à d'autres mesures que celles étudiées.

### ***2.2.3. L'apport social***

D'abord, par la mise en évidence de l'inadéquation entre les besoins des EFT et l'attribution de leurs subsides, la recherche fait apparaître l'urgence de déterminer des critères d'octroi des subsides publics qui prennent mieux en compte les facteurs « objectifs » tels que niveau de diplôme des stagiaires, secteur d'activités, etc...

Ensuite, dans le cadre de la réflexion sur le financement des services de proximité, elle apporte une information précieuse sur le coût généré par un réinvestissement structurel dans le domaine des services de proximité comparativement à un financement axé sur la réinsertion de personnes à la recherche de travail. Autrement dit, elle permet d'avoir une première estimation du coût net pour les pouvoirs publics d'un engagement du personnel des services de proximité sous des contrats classiques plutôt que sous des contrats liés aux politiques actives. D'une façon plus large, cette question s'inscrit directement dans la problématique des coûts générés par l'utilisation des politiques actives pour pallier aux financements insuffisants de services (quasi) collectifs tant au niveau du budget de la sécurité sociale, que des budgets de l'Etat, des Régions et des communes.

### **3. L'insertion dans des réseaux**

#### **3.1. Partenariats de terrain et avec les instances socio-économiques**

La recherche sur les effets des formations EFT s'est élaborée en collaboration avec l'ensemble du secteur en Hainaut. Dès le début de la recherche, un groupe pilote constitué des directeurs et responsables de ces entreprises a été instauré. Plusieurs séminaires ont ainsi eu lieu, qui visait à répondre aux demandes et attentes de ces partenaires du terrain de la modélisation à la réappropriation des résultats. Par ailleurs, à la demande des EFT d'autres régions de Belgique (par exemple, Le Calif, Liège) les différentes étapes de la recherche ont été exposées et discutées au sein des différents groupes de travail concernés.

Rappelons aussi l'insertion locale avec les prestataires du secteur public, associatif et secteur privé commercial dans le champ des services de proximité. Pour cet axe de recherche, un premier groupe de travail a été constitué lors du premier rapport de recherche en 1996. Il a été élargi en juin 1997 à l'ensemble des acteurs de terrain ayant participé à l'enquête. Une journée d'étude a été organisée en avril 1998 à l'occasion de laquelle nous avons étudié en sous-groupes quelques unes des questions qui constituent des enjeux prioritaires pour l'analyse.

Plus largement, Le CERISIS s'est progressivement affirmé comme un des référents dans la problématique des services de proximité en Hainaut (intervention dans le pacte territorial pour l'emploi, comité d'accompagnement d'ACADEL), en Wallonie (plusieurs interventions pour le compte de la Fondation Roi Baudouin), au niveau européen (expert au niveau de la commission européenne, membre de comités d'accompagnement de la mise sur pied de projets de chèque-service....). L'équipe a effectué de nombreuses interventions dans des colloques et journées d'étude à propos du type de politiques publiques à développer dans ce champ.

#### **3.2. Partenariats scientifiques**

Les chercheurs qui mènent la recherche EFT ont établi des collaborations avec les membres du département de psychologie expérimentale (EXPE) et l'unité de psychologie clinique et sociale (CLIS) de la faculté de psychologie de l'UCL, et cela via différents séminaires de présentation des recherches et autres réunions de travail (pour la modélisation, le traitement statistique des données, ...). Relevons également le partenariat interdisciplinaire avec l'unité de sociologie et l'IRES de l'UCL dans le cadre du programme SSTC sur la problématique des service d'aide aux personnes.

Plusieurs contrats de recherche nous ont permis de tisser des relations de travail avec d'autres centres de recherches belges (centre d'économie sociale de l'ULg, HIVA de KUL) et étrangers (CRIDA-CNRS). Par ailleurs, la présentation de la recherche à différents colloques a permis d'établir des contacts à l'étranger avec d'autres universités et centres de recherche, par exemple, avec le Centre d'Éthique Contemporaine de l'Université Catholique de Lille, l'Université de Québec à Montréal, l'Université Mc Gill à Montréal, l'équipe de recherche inter-universitaire

québécoise CRISES (centre de recherche sur l'innovation sociale et l'économie sociale).

Ensuite, le CERISIS est représenté dans plusieurs réseaux internationaux dans le cadre des programmes de recherche « troisième système et emploi » de la DGV et d'un réseau thématique sur l'entreprise sociale « Targeted Socio-Economic Research » de la DGXII. Il a également participé sous les auspices du conseil scientifique du CIRIEC aux groupes de travail « la réponse des associations à la crise de l'emploi et de l'Etat providence ».

## 4. Publications, communications

### 4.1. Cahiers du CERISIS, rapports de recherche, ...

Boveroux I., Petrella F. , « Recherche évaluative du projet de réinsertion sociale et professionnelle à Dampremy », dans le cadre du programme d'initiative communautaire URBAN, CERISIS-UCL, 1999.

Gaussin C., « Analyse multidimensionnelle du coût des entreprises de formation par le travail en Wallonie », *Les Cahiers du CERISIS*, 1997, 97/3a.

Gilain B., « Les enjeux de l'organisation des services d'aide à domicile : une vue économique », *Les Cahiers du CERISIS*, 1998, 98/7.

Gilain B., « Le rôle des organisations d'économie sociale dans le secteur de l'aide à domicile en Belgique. Apports de la théorie des coûts de transaction », DP IRES, n°9905, Département des sciences économiques, UCL, 1999.

Gilain B., Nyssens M., Petrella F., « Les subventions pour la consommation des services de proximité », Rapport d'introduction présenté au Séminaire européen sur les subventions à la consommation et les chèques services, 15 mai 1996, Commission européenne, Bruxelles.

Gilain B., Jadoul B., Nyssens M., Petrella F., « Les services de proximité. Quels modes d'organisation socio-économiques pour quels enjeux ? », *Les Cahiers du CERISIS*, 1998, 98/6.

Gilain B., Nyssens M., Wynants B., « Services de proximité et économie sociale » in Defourny, J. (dir.), *L'économie sociale face à la crise de l'Etat-Providence et de l'emploi*, Rapport final aux SSTC, décembre 1999.

Jadoul B., Nyssens M., « Gisement d'emploi et développement local: le cas des services de proximité », Rapport pour l'ASBL *Pacte territorial pour l'emploi du bassin industriel hennuyer*, CERISIS , 1998.

Lefèvre C., « Un modèle multidimensionnel de la qualité de vie : Analyse des bénéficiaires des entreprises de formation par le travail en Hainaut », *Les Cahiers du Cerisis*, 1997, 97/3b.

Lefèvre C. , « Qualité de vie multidimensionnelle et formation par le travail : Pertinence de l'approche et validation du questionnaire », Rapport final de recherche destiné à la région wallonne et au Fonds Social Européen (Objectif 1 Hainaut), CERISIS, 1999.

Nyssens M., « Théorie économique et raisons d'être des associations », DP n°9811, IRES, Département des sciences économiques, UCL, 1998.

Nyssens M., « Les enjeux sous-jacents à la structuration des services de proximité » in De Villé P., Mertens S., Nyssens M., Sneessens H., *Activité, travail, emploi, enjeux et perspectives*, Rapport réalisé pour la fondation Roi Baudouin, Bruxelles, pp. 81-111, 1995.

Nyssens M., Petrella F., « L'organisation des services de proximité à Charleroi : vers une économie plurielle ? », *Les Cahiers du CERISIS*, 1996, 96/1.

#### **4.2. Articles scientifiques**

Gilain B., Nyssens M., « L'économie sociale dans les services de proximité : pionnière, partenaire », in *RECMA*, n° 273, 3ème trimestre, pp.27-39.

Gilain B., « Le rôle des associations dans l'innovation sociale : clés d'analyse pour une exploration dans le secteur de l'aide à domicile », à paraître dans *Travail-Emploi-Formation*, Centre de Sociologie, ULB, 13 pages.

Laville J.L, Nyssens M., « The Proximity Services in French speaking countries », à paraître in *Voluntas*.

Nyssens M., « Popular Economy in the South, Third Sector in the North : Are they signs of a Generating Economy of Solidarity », in *Annals of Public and Cooperative Economics*, 68:2, 1997, pp. 167-196.

Nyssens M., Petrella F., « Le développement des services de proximité : vers une économie plurielle ? », Contribution pour le 12ème Congrès des Economistes belges de langue française, 28 et 29 novembre 1996.

Petrella F., « Proximity Services in Belgium. An analysis of public and nonprofit relations », in *Annals of Public and Cooperative Economics*, (à paraître en 2000).

#### **4.3. Contributions à des ouvrages**

Defourny J., Nyssens M., Simon M., « La réinsertion par l'économie en Belgique », in Defourny J., L. Favreau (Dir.), *Associations et réinsertion par l'économie : une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, 1998, Paris, pp. 73-98.

Defourny J. Nyssens M., « Social enterprises and proximity services : the case of Belgium in Social enterprise in Europe », *The Emergence of Social Enterprise*, TSER, 1999.

Fonteneau B., Nyssens M., Fall A., « Economie populaire : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », in Defourny, P. Develtere, Fonteneau B. (Dir.), *L'économie sociale au Nord et Au Sud*, De Boeck, Bruxelles, 1999, pp. 159-178.

Laville J.L., Nyssens M., « Social enterprises: a socio-economic analysis », The Emergence of Social Enterprise TSER, 1999.

Nyssens M., « Economie populaire au Sud, économie sociale au Nord : des germes d'économie solidaire ? », in *Réconcilier l'économie et la société, vers une économie plurielle*, Développement territorial, OCDE, 1996, pp. 95 -120.

Nyssens M., « Le secteur informel comme promesse et comme défi, regards croisés Nord-sud ? », in De Munck J., Verhoeven M. (Dir.), *Les mutations du rapport à la norme*, De Boeck, 1997, pp. 167-193.

Nyssens M., « Les services de proximité », in Van der Linden B., *Chômage, réduire la fracture*, De Boeck, 1997, pp. 437-452.

#### **4.4. Ouvrages**

Defourny J., Laville J.L. Nyssens M. (Dir), « Service, lien social et emploi : une perspective internationale dans le domaine des services aux personnes âgées », à paraître chez DDB, 2000.

#### **4.5. Autres articles**

Gaussin C. Lefèvre C., « La formation par le travail comme vecteur d'une insertion sociale multidimensionnelle », in *L'Essor*, 1997, n°8, pp. 31-34.

Gaussin C. Mertens S., « Une réponse novatrice au problème de sous-qualification des jeunes, les entreprises de formation par le travail », in *Non-marchand*, 1997/1, pp 20-27.

Gilain B. Petrella F., « Quelles subventions à la consommation pour le développement des services de proximité ? », in *La mobilité sur le marché du travail, quantification, diagnostic et politiques*, Etude spéciale de l'IRES, septembre 1997, Louvain-la-Neuve, pp.67-96.

Laville J.L., Nyssens M., « Les services de proximité : un enjeu de société ? », in *Wallonie*, 1996, n°48, pp 13-20.

Gilain B., Jadoul B., Nyssens M., Petrella F., « Services de proximité : quels modes d'organisation socio-économiques pour quels enjeux ? », in *Wallonie*, 1998, n° 52, pp. 23-30.

Gilain B., Nyssens M., « L'économie sociale dans les services de proximité : pionnière et partenaire dans un champ en développement », in *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome XXXVII, 1998, n° 4, pp. 21-42.

Petrella F., « The environment and Job creation at the local level », in San Juan C., Montalvo A., *Environmental Economics in the European Union*, novembre 1995, Mundi Prensa & Université Carlos III de Madrid, 1996, pp. 527-545.

#### 4.6. Communications et conférences

Gilain B., Nyssens, M., Petrella, F., « Les subventions pour la consommation des services de proximité », Séminaire européen sur les subventions à la consommation et les chèques services, CE, Bruxelles, 1996.

Gilain B., Nyssens M., Petrella, F., « La tarification des services de proximité, équipes rurales », juillet 1997.

Gilain B. Jadoul B. Nyssens M., Petrella F., « Une perspective multidimensionnelle de l'insertion dans le champ des services de proximité », Colloque du Cerisis, Charleroi, 25 novembre 1998.

Gilain B., « The Role of Third Sector Organizations in the Belgian Home Care Sector. Insights from a Transaction Costs Approach », MIMÉO, Third Conference of the International Society for Third Sector Research, Genève, 17-19 juillet 1998.

Gilain B., « Le rôle des organisations d'économie sociale dans le secteur de l'aide à domicile en Belgique – Apports de la théorie des coûts de transaction », Séminaire IRES, UCL, octobre 1998.

Gilain B., « Du rôle de l'économie sociale dans le contexte de la mondialisation », Conférence *Connaissance et Vie*, Courtrai/Mons, mars/décembre, 1998.

Gilain B., « Le rôle des associations dans l'innovation sociale. Revue théorique et application au domaine de l'aide à domicile », Permanence et mutations des organisations, Colloque du GREPO, ULB, Bruxelles, 20-21 mai 1999.

Jadoul B., « Les services de proximité: un gisement d'emploi ? », Présentation à la cellule socio-économique d'Ecolo, Charleroi, juin 1998.

Jadoul B., « Les Nouveaux Gisements d'Emploi: une alternative ? L'emploi...l'avenir du Hainaut Franco-Belge ? », 10ème Colloque syndical transfrontalier CSC-CFDT, Quiévrain, 24 octobre 1998.

Lefèvre C., « Bien-être ou qualité de vie : Faut-il vraiment choisir ? Analyse multidimensionnelle des bénéfices des entreprises de formation par le travail en Hainaut », Colloque *Une approche quantitative de quelques concepts éthiques. Autour de la notion de capacités chez A. Sen*, Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Philosophie (Katholieke Universiteit van Leuven) & Centre d'Éthique Contemporaine (Université Catholique de Lille), Courtrai, le 18 décembre 1996.

Lefèvre C., « Un modèle multidimensionnel de la qualité de vie », Colloque *Les 20<sup>èmes</sup>. Journées des Économistes de la Santé Français*, Lyon, les 16-17 octobre 1997.

Lefèvre C., Nyssens M., « Un modèle multidimensionnel de la qualité de vie : Analyse des bénéficiaires des entreprises de formations par la travail en Hainaut », Poster présenté aux *Journées de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL.*, Louvain-la-Neuve, les 21-22 janvier 1998.

Lefèvre C., « Apprentissage professionnel et qualité de vie : les processus cognitifs comme variables intermédiaires », 12<sup>e</sup> Colloque de l'Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation, Mons, 10 septembre 1998.

Lefèvre C., « Vers une insertion multidimensionnelle : jeunes en EFT et qualité de vie », Communication présentée au Colloque du Cerisis, Charleroi, le 25 novembre 1998.

Lefèvre C., « La théorie des capacités de Sen appliquée à l'évaluation du travail social d'insertion », Exposé présenté à la Conférence *Comment mesurer la richesse et le développement humain ?*, Centre Culture et Société, Centre d'Éthique Contemporaine, & École de Formation d'Animateurs Sociaux, Lille, 31 Mars 1999.

Lefèvre C., « Un modèle multidimensionnel de la qualité de vie. Pertinence de l'approche par rapport aux mesures unidimensionnelles », Exposé présenté à la 9<sup>ème</sup>. *Conférence sur les Politiques Sociales Canadiennes*, Université de Québec à Montréal & Université de Montréal, Montréal, 20-23 juin 1999.

Nyssens M., Communication lors du Séminaire « Europe, Chantier pour tous : synergies entre emplois et activités valorisantes », Horizon 2000, 19 octobre 1995.

Nyssens M., « Le développement des services de proximité », Bureau d'étude de Vie Féminine, Bruxelles, 22 janvier 1996.

Nyssens M., « Le développement des services de proximité : vers une économie plurielle ? », Colloque Bureau du plan - Fondation Roi Baudouin, *Les services de proximité : balises pour un débat*, Bruxelles, 14 juin 1996.

Nyssens M., « Popular Economy in the South, Social Economy in the North : Are They Signs of a Germinating Solidary Economy ? », Colloque de l'ISTR (International Society for Third Sector Research), Mexico, Juillet 1996.

Nyssens M., « Des recherches économiques qui renouvellent les perceptions du marché, de l'Etat et des associations sans but lucratif », Institut d'Etudes Politiques de Paris, 19 novembre 1996.

Nyssens M., « Création d'emplois dans l'économie sociale : une perspective comparative Nord-Sud », Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud, Ostende, mars 1997.

Nyssens M., « Services de proximité et économie sociale », *Séminaire Théories et Pratiques du Développement local*, Groupe de recherche sur les économies locales, Université du Littoral, Dunkerque, le 9 mars 1998.

Nyssens M., « The development of Proximity Services: the case of Belgium », Colloque de l'ISTR (International Society for Third Sector Research), Genève, Juillet 1998.

Nyssens M., « Des recherches économiques qui renouvellent les perceptions du marché, de l'Etat et des associations sans but lucratif », Institut d'Etudes Politiques de Paris, Janvier 1999.

Nyssens M., « Le rôle de l'économie sociale dans les initiatives locales d'emploi », Séminaire du Fonds Social Européen, Namur, 10 juin 1999.

Nyssens M., « Les enjeux de l'économie sociale en Belgique », Université de Barcelone, mai 1999.

Nyssens M., « Les raisons d'être des associations : une analyse économique », Croix-rouge de Belgique, cycle sur les enjeux et fonctionnement associatifs.

Nyssens M., Petrella F., « 1996 - Services de proximité et économie plurielle », 12ième Congrès des économistes belges, 28 novembre 1996.

Petrella F., « The environment and Job creation at the local level », in San Juan C., Montalvo A., *Environmental Economics in the European Union*, novembre 1995, Mundi Prensa & Université Carlos III de Madrid, pp. 527-545.

Petrella F., « Proximity services in Belgium : an analysis of public and non profit relations », Communication au Congrès international sur *The right conditions for the development of Non-profit Organizations*, Parme (Italie), février 1999.

## **5. Sources de financement**

CERISIS, équipe économie sociale, le développement des services de proximité à Charleroi et évaluation multidimensionnelle de la performance des entreprises de formation par le travail (FRSFC - IM, Objectif 1 et Région wallonne), 1995 - 1999.

STTC, programme de recherches socio-économiques prospectives, L'économie sociale face à la crise de l'Etat-providence et de l'emploi (UCL (IRES-USOC-CERISIS), KUL et ULg (service d'économie sociale), 1996 - 2000.

Fondation Roi Baudouin, Services de proximité et économie plurielle, une analyse exploratoire, 1996.

Une grille d'analyse pour l'évaluation des systèmes de chèques-services, Commission Européenne, 1996.

Pacte territorial pour l'emploi du bassin industriel hennuyer, 1998.

Troisième système et emploi, « le Tiers-secteur : un enjeu pour la cohésion sociale et l'emploi », partenaire du CIRIEC, contrat de recherche de la DGV, 1998-1999.

Troisième système et emploi, « le fonctionnement socio-économique des associations dans le domaine de services aux personnes », partenaire du CRIDA - CNRS, 1999.

Projet TSER, L'entreprise sociale dans la lutte contre l'exclusion, Targeted socio-economic research, 1997-1999.

# PRESENTATION DE L 'EQUIPE CERISIS

## Direction

Georges LIENARD  
docteur en sociologie, professeur

## Equipe Enseignement

- *Responsable de projets*  
Bernard DELVAUX, maître en sociologie
- *Chercheurs*  
Isabelle BOVEROUX, licenciée en psychologie  
Anne DEPREZ, licenciée en histoire, maître en démographie  
Valérie DUMONT, docteur en sciences de l'éducation  
Eric MANGEZ, maître en sociologie  
Anouck PAQUAY, licenciée en sociologie

## Equipe Economie sociale

- *Responsable de projets*  
Marthe NYSSSENS, docteur en économie, professeur
- *Chercheurs*  
Bruno GILAIN, maître en économie  
Bertrand JADOUL, licencié en économie  
Catherine LEFEVRE, licenciée en psychologie  
Francesca PETRELLA, maître en économie

## Equipe Insertion : processus et politiques

- *Responsable de projets*  
Ginette HERMAN, docteur en psychologie, professeur
- *Chercheurs*  
Isabelle BOVEROUX, licenciée en psychologie  
Donatienne DESMETTE, docteur en psychologie  
Christine JAMINON, maître en sociologie  
David VAN YPERSELE, licencié en psychologie

## Secrétariat

- *Secrétaire d'administration*  
Anne MOINY, licenciée en histoire de l'art et archéologie
- *Secrétaire*  
Viviane FAUCON

## **Collaboration pour l'administration et les relations publiques**

Joseph GODEAU, licencié en sciences politiques et sociales, conseiller  
Anny JORIS, licenciée en sciences politiques et sociales, conseiller-ajoint

## PUBLICATIONS

---

### Cahiers du CERISIS

---

NYSSENS M. et PETRELLA F., « L'organisation des services de proximité à Charleroi : vers une économie plurielle ? », *Les cahiers du Cerisis*, 96/1, 1996.

(prix de vente : 200 fb)

DELVAUX B., DURTE F., VERHOEVEN M., « Transformation du métier d'enseignant : Pratiques et représentations des intervenants », *Les cahiers du Cerisis*, 96/2, 1996.

(prix de vente : 200 fb)

GAUSSIN C., « Analyse multidimensionnelle du coût des entreprises de formation par le travail en Wallonie », *Les cahiers du Cerisis*, 97/3a, 1997.

(prix de vente : 150 fb)

LEFEVRE C., « Un modèle multidimensionnel de la qualité de vie. Analyse des bénéfiques des entreprises de formation par le travail en Hainaut », *Les cahiers du Cerisis*, 97/3b, 1997.

(prix de vente : 150 fb)

« L'enseignement secondaire dans le bassin scolaire de Charleroi Ecoles, élèves et trajectoires scolaires », *Les cahiers du Cerisis*, 97/4, 1997.

(prix de vente : 400 fb)

JAMINON Ch. et HERMAN G., « Parcours d'insertion et dispositifs. Analyse des pratiques d'insertion socio-professionnelle à La Louvière », *Les cahiers du Cerisis*, 98/5, 1998.

(prix de vente : 150 fb)

GILAIN B., JADOUL B., NYSSENS M., PETRELLA F., « Les services de proximité. Quels modes d'organisation socio-économiques pour quels enjeux ? », *Les cahiers du Cerisis* 98/6, 1998.

(prix de vente : 350 fb)

GILAIN B., « Les enjeux liés à l'organisation de l'aide à domicile », *Les cahiers du Cerisis*, 98/7, 1998.

(prix de vente : 350 fb)

DESMETTE D., HERMAN G., « Conditions et effets du développement du Sentiment d'Efficacité Personnelle au cours d'une formation qualifiante », *Les cahiers du Cerisis*, 98/8, 1998.

(prix de vente : 300 fb)

MANGEZ E., DURTE F., DELVAUX B., LIENARD G., « Les enseignants et leur métier. Construction d'un questionnaire », *Les cahiers du Cerisis*, 98/9, 1998.

(prix de vente : 250 fb)

HERMAN G. et VAN YPERSELE D., « L'identité sociale des chômeurs », *Les cahiers du Cerisis*, 98/10, 1998. (Recherche menée en partenariat avec la MIREC)

(prix de vente : 300 fb)

« Les acteurs et leur contexte. Analyse des processus de transformation réciproque », Textes des conférences du Colloque du Cerisis, Charleroi – 25/11/98, *Les cahiers du Cerisis*, 99/11, 1999.

(prix de vente : 250 fb)

**! Les prix de vente ne comprennent pas les frais d'envoi !**

---

## **CERISIS Info**

---

Depuis novembre 1996, un feuillet semestriel vous informe des derniers développements des recherches, des publications du Centre et des journées d'étude organisées dans les mois qui suivent.

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

## CERISIS-UCL

Boulevard Devreux 6  
B-6000 CHARLEROI

---

### Direction

Georges LIENARD  
071/20 25 27  
lienard@opes.ucl.ac.be

### Secrétariat

Anne MOINY  
071/20 25 25  
moiny@opes.ucl.ac.be

Viviane FAUCON  
071/20 25 26  
faucon@opes.ucl.ac.be

Télécopieur 071/20 25 30

**SGB : CERISIS – UCL, Boulevard Devreux 6, 6000 Charleroi**  
N° 271-0366346-09

**BBL : UCL, Place de l'Université 1, 1348 Louvain-La-Neuve**  
N° 310-0959001-48  
Prière de mettre en communication « Pour le CERISIS »

Achévé d'imprimer en Novembre 1999